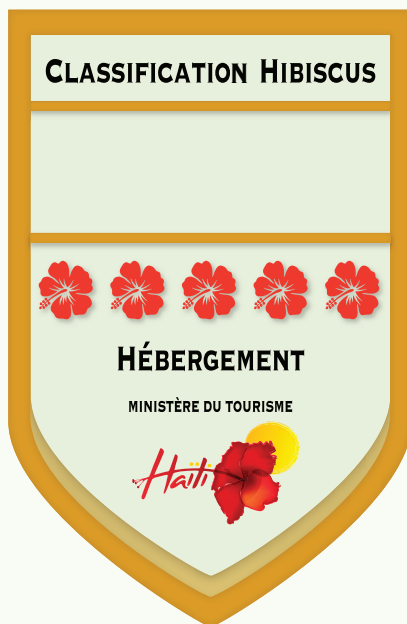


ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS

PREMIÈRE ÉDITION

GUIDE DE CLASSIFICATION



ENTRÉE EN VIGUEUR : JANVIER 2016





Ministère du Tourisme

8, rue Légitime, Champs de Mars, Port-au-Prince

Téléphones : 38-16-01-00/ 38-16-00-02

info@tourisme.gouv.ht

www.tourisme.gouv.ht

**Ce guide de classification a été élaboré par la CITQ
avec la collaboration de Pro Tourisme S.A.**



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7
Canada

Téléphone : 450 679-3737
Aucuns frais : 1 866 499-0550
Télécopie : 450 679-1489
Courriel : info@citq.qc.ca
Internet : www.citq.info



ProTourisme

Notre expertise à votre portée

27, rue Pie
Delmas 83, Delmas
Haïti

Téléphones : (509) 4871-4524
(509) 4723-3702
Courriel : protourismesa@gmail.com

Tous droits réservés. © Corporation de l'industrie touristique du Québec (2015)

Toute reproduction de ce guide est interdite, en tout ou en partie,
à moins d'une autorisation préalable écrite de notre part.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
MOT DE LA MINISTRE	v
PRINCIPES GÉNÉRAUX	vi
JANVIER 2016 : LANCEMENT DE CRITÈRES NOUVEAUX.....	viii
 SECTION 1 : LES CHAMBRES	
LE LIT	3
Type de lit.....	3
Literie	4
Couvre-lit.....	5
Meuble de lit	6
L'AMEUBLEMENT.....	7
Tables de chevet	7
Meuble de rangement.....	8
Bureau de travail.....	9
Chaise de travail.....	10
Sièges.....	11
Qualité de l'ameublement	12
LES AUTRES ÉLÉMENTS.....	13
Superficie minimale	13
Murs.....	14
Plancher	15
Climatisation	16
Appareils de téléphone.....	17
Service Internet.....	18
Appareils électroniques	19
Verrouillage des portes	20
Parures de fenêtre	21
Penderie ou armoire.....	22
Cintres.....	23
Porte-bagages	24
Appareils d'éclairage	25
L'ÉTAT DE LA CHAMBRE	26
L'état de la chambre.....	26
État de la literie.....	27
État du couvre-lit.....	28
État du matelas et du sommier	29
État du meuble de lit.....	30

État des tables de chevet.....	31
État des meubles de rangement.....	32
État du bureau de travail	33
État de la chaise de travail.....	34
État des sièges	35
État de la penderie ou de l'armoire.....	36
État des murs	37
État du plancher.....	38
État du plafond.....	39
État des appareils de climatisation	40
État des appareils téléphoniques, électroniques et électriques	41
État des appareils d'éclairage.....	42
État des parures de fenêtres.....	43
État des éléments décoratifs	44
Services et installations complémentaires.....	45
Éléments de démerite	46

SECTION 2 : LES SALLES DE BAINS

Superficie minimale	49
Appareils sanitaires.....	50
Comptoir et rangement.....	51
Linge de toilette.....	52
Qualité du linge de toilette.....	53
Produits de toilette	54
Murs.....	55
Plancher	56
Tour de la douche.....	57
Rideau ou porte de douche.....	58
Appareils d'éclairage	59
Miroir.....	60

L'ÉTAT DES SALLES DE BAINS.....	61
L'état de la salle de bains.....	61
État du cabinet d'aisances (toilette)	62
État du lavabo.....	63
État de la baignoire et de la douche.....	64
État du rideau ou de la porte de douche.....	65
État du linge de toilette	66
État des murs	67
État du plancher.....	68
État du plafond.....	69

	PAGES
État des appareils d'éclairage.....	70
État des accessoires	71
Services et installations complémentaires.....	72
Éléments de démerite	73

SECTION 3 : LA RESTAURATION

Ouverture des restaurants	77
Type de petit-déjeuner.....	78
Personnel.....	79
Salle à manger principale.....	80
Mise en place	81
Service aux chambres.....	82

L'ÉTAT DES RESTAURANTS ET DES SALLES À MANGER..... 83

L'état des restaurants et des salles à manger	83
État de la mise en place.....	84
État du mobilier	85
État des appareils d'éclairage.....	86
État des murs	87
État du plancher.....	88
État du plafond.....	89
Services et installations complémentaires.....	90
Élément de démerite	91

SECTION 4 : LES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

Salles de réunion ou de banquet.....	95
Hall d'entrée	96
Réception	97
Aires de détente.....	98
Bar	99
Consigne à bagages	100
Téléphone	101
Accès aux services et aux autres chambres	102
Commerces.....	103
Centre d'affaires	104
Service de glaçons	105

L'ÉTAT DES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS 106

L'état des aménagements intérieurs	106
État des salles de réunion ou de banquet	107

État du hall d'entrée, de la réception.....	108
État des aires de détente	109
État du bar.....	110
État des corridors et des aires communes.....	111
État des toilettes publiques.....	112
Services et installations complémentaires.....	113
Éléments de démerite	114

SECTION 5 : L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE

Entrée principale	117
Bâtiment	118
Aménagement paysager : éléments horticoles et construits	119
Aménagement paysager : mise en valeur du potentiel exploitable.....	120
Stationnement	121

L'ÉTAT DE L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE..... 122

L'état de l'extérieur de l'édifice.....	122
État de l'entrée principale.....	123
État du bâtiment.....	124
État des enseignes	125
État de l'aménagement paysager.....	126
État du stationnement et des voies d'accès	127
Services et installations complémentaires.....	128
Élément de démerite	129

SECTION 6 : LES SERVICES, LES ACTIVITÉS ET LES INSTALLATIONS SUR LES LIEUX

Services	133
Activités	134
Installations	135

SECTION 7 : LE TOURISME DURABLE

Tourisme durable	139
------------------------	-----

ANNEXES

Trousse de premiers soins.....	143
Éléments de sécurité.....	144

FOURNISSEURS DE BIENS ET SERVICES POUR L'HÔTELLERIE..... 146

MOT DE LA MINISTRE



Le mot du Ministre

Le Ministère du Tourisme et des Industries Créatives, dans sa volonté de conforter le retour de notre destination sur les grands axes du tourisme international, propose cette première édition du Guide de classification Hibiscus qui constitue la référence de mise aux normes et standards internationaux des établissements hôteliers d'Haïti avec comme objectif :

Développer l'industrie touristique nationale.

Ce guide fournit toutes les informations relatives aux critères d'évaluation utilisés lors des enquêtes et attributions de distinctions pour les établissements hôteliers, et qui ont permis aux professionnels de se conformer aux exigences internationales en matière de classification.

Ce Guide de classification Hibiscus a pour ambition de donner à tout opérateur ou tout promoteur, désireux d'investir dans le secteur de l'hébergement hôtelier, un instrument de référence pour choisir tant le type de structure de la construction, que les équipements, les matériels et l'organisation à privilégier.

Le classement de l'établissement de 1 à 5 Hibiscus sera fonction du respect scrupuleux des critères présentés dans ce guide pour assurer, tous ensemble, le succès de notre destination.



Stéphanie Balmir VILLEDROUIN
Ministre

PRINCIPES GÉNÉRAUX

La classification : la somme de plusieurs parties

La classification est la somme pondérée des résultats obtenus dans chacune des sections de l'évaluation. Chaque section n'a pas le même poids dans le résultat final et le niveau obtenu dans une section peut différer de celui obtenu dans le résultat global.

Le poids relatif de chaque partie

Comme le montre ce tableau, chacune des sections de l'évaluation d'un établissement hôtelier a un poids différent sur le résultat global de sa classification. Les Chambres et les Salles de bains revêtent une importance particulière.

Sections	Pourcentage de l'évaluation globale
Chambres	30 %
Salles de bains	15 %
Restauration	15 %
Aménagements intérieurs	15 %
Extérieur de l'édifice	10 %
Services, activités et installations sur les lieux	10 %
Tourisme durable, sécurité	5 %

L'évaluation des chambres et des salles de bains

Le résultat obtenu dans les sections « Chambres » et « Salles de bains » correspond à la moyenne des résultats obtenus dans chaque groupe de chambres et de salles de bains visité. Cette évaluation est faite sur la base d'un échantillonnage prédéterminé et représentatif de chaque groupe de chambres et de salles de bains de l'établissement.

Dans le cas d'un établissement offrant des salles de bains partagées, le résultat de la section « Salles de bains » est de plus soumis à un ratio. Ce dernier se calcule en divisant le nombre total de salles de bains (partagées et privées) par le nombre total de chambres.

L'importance de l'état des éléments

L'état des éléments classifiés revêt une importance particulière dans le classement d'un établissement. Le degré de propreté et de maintenance de ces éléments fait partie intégrante de l'évaluation. La notation de l'état correspond à 30 % de l'évaluation totale d'un établissement hôtelier.

Le principe d'équivalence

Les matériaux, produits et services qui ne sont pas mentionnés dans ce guide ou encore inconnus en raison de l'évolution rapide du marché sont traités comme des équivalences. Un programme de formation continue permet aux classificateurs de demeurer à la fine pointe de l'industrie et d'appliquer avec rigueur ce principe d'équivalence.

Cette première édition du Guide de classification Hibiscus pour les hébergements hôteliers fait suite au Plan d'action du Ministère du Tourisme et des Industries Créatives et prône une mesure visant à faire évoluer le système de classification hôtelière afin qu'il respecte les standards internationaux. La mise à jour de ce guide a nécessité le concours de plusieurs personnes et la CITQ tient à les remercier.

JANVIER 2016 : LANCÉMENT DE CRITÈRES NOUVEAUX

Révision des critères de classement

En mai 2014, la ministre du Tourisme d'Haïti annonçait en conférence de presse l'entrée en vigueur de nouveaux critères relatifs aux Établissements d'hébergement prévus pour janvier 2015. Ces critères seront mis en application un an plus tard, soit en janvier 2016, dans tous les établissements hôteliers d'Haïti.

Tous les exploitants obtiendront un Guide de critères au cours de 2015 ou à l'ouverture de leur dossier si cette date est ultérieure.

La révision prochaine de ces critères est prévue pour l'année 2019 et entrera en fonction un an plus tard.

SECTION I
LES CHAMBRES

SECTION 1

LES CHAMBRES

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ LE LIT

TYPE DE LIT

NIVEAU 5 Un très grand lit, avec châlit

- Note : deux lits à une place longs, équivalents à un très grand lit en qualité et en confort, avec leur literie, sont considérés comme un très grand lit.

NIVEAU 4 Un ou deux grands lits, avec châlits**NIVEAU 3 Un ou deux lits à deux places, avec châlits**

- aussi, un lit à deux places et un lit à une place, chacun avec châlit.

NIVEAU 2 Un ou deux lits à une place, avec châlits

- lits à une place.

NIVEAU 1 Lits superposés, canapé-lit ou lit armoire (lit *Murphy*)**NIVEAU 0 Autre type de lit**

- matelas au sol, quelles qu'en soient les dimensions ; *ou*
- tout matelas de format inférieur à niveau 1 ; *ou*
- tout futon, quelles qu'en soient les dimensions.

TYPES DE LITS	DIMENSIONS MÉTRIQUES MINIMALES
Lit à une place	100 cm sur 190 cm 120 cm sur 190 cm
Lit à une place long	100 cm sur 200 cm
Lit à deux places	140 cm sur 190 cm
Grand lit	150 cm sur 200 cm
Très grand lit	200 cm sur 200 cm

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ LE LIT

LITERIE

Comprend les draps, les couvertures, les oreillers, les taies, les housses d'oreillers et les protège-matelas.

- NIVEAU 3 Literie de très grande qualité**
- draps et taies de fibre naturelle, d'au moins 300 fils au pouce ou équivalence ;
 - oreillers de matière naturelle ;
 - protège-matelas antibactérien ou hypo allergène ;
 - housses d'oreillers antibactériennes ou hypo allergènes ;
 - couverture ou couette de très grande qualité.
- NIVEAU 2 Literie de qualité**
- draps et taies de 200 fils au pouce ou équivalence ;
 - oreillers de polyester ;
 - protège-matelas ;
 - housses d'oreillers.
- NIVEAU 1 Literie ordinaire**
- draps et taies de coton ou de polyester ;
 - oreillers de fibre synthétique ;
 - protège-matelas ;
 - housses d'oreillers.
- NIVEAU 0 Literie incomplète fournie par l'exploitant**

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ LE LIT

COUVRE-LIT

Comprend les couvre-couettes, les cache-sommiers,
les couettes et les accessoires décoratifs.

- NIVEAU 3** **Couvre-lit de très grande qualité**
Couvre-lit matelassé d'au moins 310 g, édredon ou couette
de très grande qualité.
- NIVEAU 2** **Couvre-lit de grande qualité**
Couverture de lit ouatée ou piquée, ou encore courtepointe
de très grande qualité.
- NIVEAU 1** **Couvre-lit de qualité**
Couvre-lit rembourré de 150 g ou moins.
Dessus de lit recouvrant entièrement le lit et adapté au type de lit.
- NIVEAU 0** **Aucun couvre-lit**
Également tout autre type de couvre-lit.

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ LE LIT

MEUBLE DE LIT

Comprend le pied, la tête et les côtés (châlit).

- NIVEAU 4 Lit de très grande qualité**
- en bois massif, laiton, fer, cuivre, tissu, cuir ou matériau de qualité équivalente.
- NIVEAU 3 Lit de grande qualité**
- en bois clair, stratifié de qualité supérieure ou matériau de qualité équivalente.
- NIVEAU 2 Lit de qualité**
- en stratifié, plaqué ou matériau de qualité équivalente.
- NIVEAU 1 Lit ordinaire**
- en mélamine.
- NIVEAU 0 Aucun meuble de lit ou cadre de métal**

SECTION 1 ■ LES CHAMBRES ■ L'AMEUBLEMENT

TABLES DE CHEVET

- NIVEAU 5 Deux tables pour un lit ou trois tables pour deux lits**
• meubles autoportants, en harmonie au reste du mobilier.
- NIVEAU 4 Deux pièces murales pour un lit ou trois pour deux lits**
• tablette, cube faisant partie intégrante de la tête de lit et en harmonie avec le reste du mobilier.
- NIVEAU 3 Une table de chevet**
- NIVEAU 2 Un ou des meubles polyvalents**
• meubles à fonction autre que celle de table de chevet, mais placé à la tête du lit (commode, table d'écriture, etc.).
- NIVEAU 1 Une ou des tablettes murales ou tables pliantes**
- NIVEAU 0 Aucune table de chevet**

SECTION 1 ■ LES CHAMBRES ■ L'AMEUBLEMENT

MEUBLE DE RANGEMENT

Meuble permettant de ranger vêtements et autres objets utilitaires, autre qu'une table de chevet.

NIVEAU 5 Meuble à trois tiroirs ou plus

NIVEAU 4 Meuble à deux tiroirs ou armoire haute, fermée et à tablettes

NIVEAU 3 Meuble à un tiroir ou armoire fermée, à tablettes

NIVEAU 2 Plusieurs tablettes au mur ou dans la penderie

NIVEAU 1 Une seule tablette au mur

NIVEAU 0 Aucun rangement

SECTION 1 ■ LES CHAMBRES ■ L'AMEUBLEMENT

BUREAU DE TRAVAIL

- NIVEAU 3** Bureau de travail de 60 cm sur 120 cm ou plus, avec barre d'alimentation ou quatre prises libres au niveau du plateau
- NIVEAU 2** Bureau de travail de 60 cm sur 120 cm ou plus, sans barre d'alimentation ni prises libres au niveau du plateau
- NIVEAU 1** Bureau de travail de moins de 60 cm sur 120 cm
- NIVEAU 0** Aucun espace de travail

SECTION 1 ■ LES CHAMBRES ■ L'AMEUBLEMENT

CHAISE DE TRAVAIL

NIVEAU 5 Fauteuil de travail ergonomique

NIVEAU 4 Fauteuil de travail

NIVEAU 3 Fauteuil

NIVEAU 2 Chaise rembourrée

NIVEAU 1 Chaise ordinaire

NIVEAU 0 Aucune chaise de travail

SECTION 1 ■ LES CHAMBRES ■ L'AMEUBLEMENT

SIÈGES

NIVEAU 5 **Coin-détente délimité – quatre places assises**

- un canapé à trois places et un fauteuil ; ou
- deux causeuses ; ou
- une causeuse et deux fauteuils ; ou
- quatre fauteuils.

NIVEAU 4 **Trois places assises ou plus**

- canapés ; ou
- causeuses ; ou
- fauteuils.

NIVEAU 3 **Deux places assises**

- causeuse ; ou
- fauteuils.

NIVEAU 2 **Plus d'une chaise rembourrée**

NIVEAU 1 **Une place assise**

- tout type de siège pour une seule personne.

NIVEAU 0 **Aucun siège**

SECTION 1 ■ LES CHAMBRES ■ L'AMEUBLEMENT

QUALITÉ DE L'AMEUBLEMENT

- NIVEAU 5 Mobilier haut de gamme, tissu de recouvrement de grande qualité et grande harmonie dans les éléments de l'ameublement**
- comprend les meubles de bois d'essences assorties ou meubles anciens restaurés¹.
- NIVEAU 4 Mobilier de grande qualité, tissu de recouvrement de qualité et grande harmonie dans les éléments de l'ameublement**
- meubles de bois, meubles anciens non restaurés ou de qualité équivalente ; ou
 - mobilier de placage de grande qualité.
- NIVEAU 3 Mobilier de qualité, harmonie dans les éléments de l'ameublement**
- mobilier assorti en stratifié ; ou
 - mobilier en kit (laminé, MDF, pin nouveaux).
- NIVEAU 2 Mobilier de qualité, en stratifié ou de mélamine ou équivalent, assorti**
- NIVEAU 1 Mobilier modeste, en mélamine ou équivalent, non assorti**
- NIVEAU 0 Mobilier de plastique ou équivalent**

¹ *Mobilier ancien : mobilier traditionnel en bois, mobilier néoclassique d'esprit anglais ou américain, mobilier victorien du XIX^e siècle, mobilier de style Eastlake (fin XIX^e ou début XX^e siècle), mobilier de style Mission ou Arts and Craft (début XX^e siècle), mobilier Art nouveau (plutôt rare), mobilier américain dit de style Depression Era (décennies 1920-1930) et mobilier d'esprit Art déco (décennies 1930-1940).*

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ LES AUTRES ÉLÉMENTS

SUPERFICIE MINIMALE

Excluant la salle de bains

	NIVEAU 5	NIVEAU 4	NIVEAU 3	NIVEAU 2	NIVEAU 1	NIVEAU 0
1 lit à une place	13 m ²	12 m ²	11 m ²	10 m ²	9 m ²	8 m ²
1 lit à deux places <i>ou</i> 1 grand lit (queen)	19 m ²	17 m ²	15 m ²	13 m ²	11 m ²	9 m ²
2 lits à une place <i>ou</i> 2 lits à une place longs <i>ou</i> 1 très grand lit (king)	20 m ²	18 m ²	16 m ²	14 m ²	12 m ²	10 m ²
1 lit à deux places <i>et</i> 1 lit à une place	20 m ²	18 m ²	16 m ²	14 m ²	12 m ²	10 m ²
2 lits à deux places <i>ou</i> 2 grands lits (queen) <i>ou</i> 1 lit à deux places et 2 lits à une place	27 m ²	24 m ²	21 m ²	18 m ²	15 m ²	12 m ²

TYPES DE LITS	DIMENSIONS MÉTRIQUES MINIMALES
Lit à une place	100 cm sur 190 cm 120 cm sur 190 cm
Lit à une place long	100 cm sur 200 cm
Lit à deux places	140 cm sur 190 cm
Grand lit	150 cm sur 200 cm
Très grand lit	200 cm sur 200 cm

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ LES AUTRES ÉLÉMENTS

MURS

- NIVEAU 5 Revêtement et agencement haut de gamme**
- toile de vinyle, tissu de fibre végétale, brique, pierre ou tout autre matériau encore inconnu au moment de la publication.
- NIVEAU 4 Revêtement et agencement de grande qualité**
- agencement de gypse et boiseries de qualité, lambris de qualité.
- NIVEAU 3 Revêtement de qualité**
- murs de gypse, murs de béton traité, murs traités à l'époxy.
- NIVEAU 2 Revêtement ordinaire**
- vinyle, préfini, murs de lattes de bois de pin nouveaux.
- NIVEAU 1 Revêtement modeste**
- panneaux de vinyle préfabriqués ou d'aggloméré, par section ou l'équivalent, carton fibre (Tentex®).
- NIVEAU 0 Blocs de béton (parpaings) peints ou préfini ou contreplaqué**

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ LES AUTRES ÉLÉMENTS

PLANCHER

NIVEAU 5 **Recouvrement haut de gamme**

- moquette de très grande qualité, en laine épaisse ou en nylon (1,13 kg ou plus), avec sous-tapis de bonne qualité ; ou
- bois franc (chêne, érable, merisier, orme, cerisier), avec tapis de grande qualité ; ou
- bois exotique ; ou
- matériaux nobles.

NIVEAU 4 **Recouvrement de grande qualité**

- moquette épaisse, en fibres synthétiques (0,91 kg), avec sous-tapis de bonne qualité ; ou
- bois clair ou bois laminé (pin, épinette) ; ou
- recouvrement de sol fabriqué avec des matières écologiques et biodégradables (ex : Marmoleum®, liège) ; ou
- recouvrement d'ingénierie ; ou
- céramique de grande qualité ; ou
- plancher flottant de 14 mm avec tapis de grande qualité.

NIVEAU 3 **Recouvrement de qualité**

- moquette de bonne qualité, en fibres synthétiques (0,79 kg à 0,91 kg), avec sous-tapis de qualité standard ; ou
- parqueterie ou plancher flottant en lattes de moins de 14 mm ; ou
- céramique de qualité standard ; ou
- plancher de béton traité ; ou
- plancher traité à l'époxy.

NIVEAU 2 **Recouvrement modeste**

- moquette en fibres synthétiques, sans sous-tapis ; ou
- moquette industrielle ; ou
- plancher flottant bas de gamme.

NIVEAU 1 **Revêtement de sol imperméable**NIVEAU 0 **Béton, contreplaqué peint ou verni**

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ LES AUTRES ÉLÉMENTS

CLIMATISATION

- NIVEAU 4** **Système de climatisation haut de gamme, programmable et réglable dans l'unité**
- types de systèmes : thermopompe, géothermie, autres nouveautés haut de gamme ;
 - exemples d'appareils de réglage : télécommande, thermostat de haute précision, etc.
- NIVEAU 3** **Appareil de climatisation réglable dans l'unité**
- exemple : bloc mural.
- NIVEAU 2** **Climatisation centrale, sans réglage dans l'unité**
- NIVEAU 1** **Appareil de climatisation portable ou appareil de fenêtre**
- NIVEAU 0** **Aucune climatisation**

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ LES AUTRES ÉLÉMENTS

APPAREILS DE TÉLÉPHONE

NIVEAU 5 Deux appareils, dont un sans fil, et voyants

NIVEAU 4 Deux appareils, avec voyants

NIVEAU 3 Un appareil sans fil, avec voyant

NIVEAU 2 Un appareil avec voyant

NIVEAU 1 Un ou des appareils sans voyant

NIVEAU 0 Aucun appareil

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ LES AUTRES ÉLÉMENTS

SERVICE INTERNET

NIVEAU 2 Internet sans fil et Internet câblé

NIVEAU 1 Internet sans fil ou Internet câblé

NIVEAU 0 Aucun service Internet

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ LES AUTRES ÉLÉMENTS**APPAREILS ÉLECTRONIQUES**

- NIVEAU 5** Téléviseur de 91,44 cm ou plus, technologie récente, canaux spécialisés et trois appareils électroniques
- NIVEAU 4** Téléviseur de 91,44 cm ou plus, technologie récente, canaux spécialisés et au moins un appareil électronique
- NIVEAU 3** Téléviseur de 81,28 cm et plus, technologie récente, avec câble et télécommande dans la chambre (aucun autre appareil électronique)
- NIVEAU 2** Téléviseur avec câble et télécommande dans la chambre
- de dimensions inférieures à niveau 3 ou de technologie ancienne, quel que soit le nombre d'appareils électroniques ajoutés ou la taille du téléviseur.
- NIVEAU 1** Téléviseur dans une aire commune ou sans câble
- NIVEAU 0** Aucun téléviseur

Exemples d'appareils électroniques :

- chaîne stéréo ;
- connexion directe d'un ordinateur au téléviseur ;
- console de jeux électroniques ;
- lecteur DVD ou Blu-ray ;
- lecteur MP3 ;
- magnétoscope ;
- station d'accueil iPod / iPhone.

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ LES AUTRES ÉLÉMENTS

VERROUILLAGE DES PORTES

NIVEAU 5 Serrure de haute technologie et trois éléments

NIVEAU 4 Serrure de haute technologie et deux éléments

NIVEAU 3 Serrure à clé et trois éléments ou serrure de haute technologie et un élément

NIVEAU 2 Serrure à clé et deux éléments

NIVEAU 1 Serrure à clé et un élément

NIVEAU 0 Serrure à clé

Exemples d'éléments :

- entrebâilleur à chaîne ;
- entrebâilleur à tige métallique ;
- judas ;
- pêne demi-tour ;
- pêne dormant.

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ LES AUTRES ÉLÉMENTS

PARURES DE FENÊTRES

L'opacité prédomine sur le nombre de parures de fenêtres.

NIVEAU 5 Opacité et trois parures

NIVEAU 4 Opacité et deux parures

NIVEAU 3 Opacité et une parure

NIVEAU 2 Non-opacité et deux ou trois parures

NIVEAU 1 Non-opacité et une parure

NIVEAU 0 Autre parure non classique ou absence de parure

Exemples de parures :

- cantonnière ;
- finition architecturale ;
- rideau ;
- store à enroulement automatique ;
- store vénitien ;
- voilage.

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ LES AUTRES ÉLÉMENTS

PENDERIE OU ARMOIRE

- NIVEAU 5 Penderie pleine longueur avec porte et éclairage**
- espace fermé pouvant accueillir un nombre suffisant de vêtements en rapport avec la capacité d'accueil de la chambre ;
 - hauteur convenable de la tringle, incluant tablette de rangement.
- NIVEAU 4 Penderie pleine longueur avec porte**
- espace fermé pouvant accueillir un nombre suffisant de vêtements en rapport avec la capacité d'accueil de la chambre ;
 - hauteur convenable de la tringle, incluant tablette de rangement.
- NIVEAU 3 Penderie sans porte ou armoire pleine longueur**
- Note : on considère une penderie fermée par un rideau ou un voile comme une penderie sans porte.
- NIVEAU 2 Tablette murale, avec tringle et tablette ; penderie demi-longueur, avec tringle et tablette**
- NIVEAU 1 Portemanteau, ou patère, ou encore crochets muraux**
- NIVEAU 0 Aucun des autres niveaux**

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ LES AUTRES ÉLÉMENTS

CINTRES

- NIVEAU 5 Plus de huit cintres**
- grande qualité des cintres (cintres avec et sans pinces, cintres rembourrés) ;
 - uniformité.
- NIVEAU 4 Huit cintres**
- grande qualité des cintres (cintres avec et sans pinces, cintres rembourrés) ;
 - uniformité.
- NIVEAU 3 Six cintres solides et rigides**
- uniformité.
- NIVEAU 2 Quatre cintres solides et rigides**
- NIVEAU 1 Quatre cintres en plastique**
- NIVEAU 0 Tout autre type de cintres, quel qu'en soit le nombre**
- fil de fer, mélange hétéroclite, etc.

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ LES AUTRES ÉLÉMENTS

PORTE-BAGAGES

NIVEAU 3 Meuble autonome et solide

- meuble dont la vocation est de recevoir des bagages ;
- crochets à housse à vêtements ;
- en harmonie avec le mobilier de la chambre.

NIVEAU 2 Support pliant de qualité ou tablette faisant partie intégrante d'un meuble de rangement

NIVEAU 1 Support pliant ordinaire

NIVEAU 0 Aucun porte-bagages

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ LES AUTRES ÉLÉMENTS**APPAREILS D'ÉCLAIRAGE**

L'appareil d'éclairage de la table de travail est inclus dans ce calcul.

Au moins une source lumineuse doit pouvoir faciliter la lecture dans la chambre.

- NIVEAU 5 Plus de cinq sources lumineuses¹**
- interrupteur d'éclairage à partir du lit pour au moins une source ;
 - éclairage de chaque côté du lit ;
 - s'il y a une table de travail, au moins une source d'intensité suffisante sur cette table.
- NIVEAU 4 Cinq sources lumineuses**
- interrupteur d'éclairage à partir du lit pour au moins une source ;
 - éclairage de chaque côté du lit ;
 - s'il y a une table de travail, au moins une source d'intensité suffisante sur cette table.
- NIVEAU 3 Quatre sources lumineuses**
- éclairage de chaque côté du lit ;
 - s'il y a une table de travail, au moins une source d'intensité suffisante sur cette table.
- NIVEAU 2 Trois sources lumineuses**
- éclairage de chaque côté du lit ;
 - s'il y a une table de travail, au moins une source d'intensité suffisante sur cette table.
- NIVEAU 1 Deux sources lumineuses**
- NIVEAU 0 Une source lumineuse ou une ampoule nue**

¹ On entend, par source lumineuse, un ou plusieurs appareils d'éclairage munis d'un interrupteur ou reliés à un commutateur mural.

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ L'ÉTAT

L'ÉTAT DE LA CHAMBRE

Propreté et maintenance

L'évaluation de l'état de la chambre porte sur les éléments énumérés aux pages suivantes et comporte toujours six niveaux, soit de 0 à 5. Le classificateur fixe une valeur qui correspond à sa perception de l'état du critère.

L'état correspond à 30 % de l'évaluation des chambres.

L'état des critères suivants sera pris en compte :

- literie ;
- couvre-lit ;
- matelas et sommier ;
- meuble de lit ;
- tables de chevet ;
- meuble de rangement ;
- bureau de travail ;
- chaise de travail ;
- sièges ;
- penderie ou armoire ;
- murs ;
- plancher ;
- plafond ;
- appareils de climatisation ;
- appareils téléphoniques, électroniques et électriques ;
- appareils d'éclairage ;
- parures de fenêtres ;
- éléments décoratifs.

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ L'ÉTAT

ÉTAT DE LA LITERIE

Comprend les draps, les couvertures, les taies, les oreillers, le couvre-lit, les protège-matelas, les housses d'oreillers, les cache-sommiers et les accessoires décoratifs.

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- brûlures ;
- déchirures ;
- décoloration des tissus ;
- défauts de finition ;
- manque d'harmonie ;
- manque d'uniformité ;
- moutonnement ;
- présence d'insectes ;
- taches ;
- trous ;
- usure.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ L'ÉTAT

ÉTAT DU COUVRE-LIT

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- brûlures ;
- déchirures ;
- décoloration des tissus ;
- défauts de finition ;
- manque d'harmonie ;
- manque d'uniformité ;
- moutonnement ;
- présence d'insectes ;
- taches ;
- trous ;
- usure.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ L'ÉTAT

ÉTAT DU MATELAS ET DU SOMMIER

Comprend les canapés-lits.

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- affaissement du matelas au centre ou sur les côtés ;
- brûlures ;
- côtés du matelas non rembourrés ;
- déchirures ;
- décoloration des tissus ;
- défauts d'assemblage ;
- détection des ressorts ou autres structures métalliques au toucher ;
- grincement du sommier ;
- présence d'insectes ;
- taches ;
- trous ;
- usure.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ L'ÉTAT

ÉTAT DU MEUBLE DE LIT

Comprend la tête et le cadre de chaque lit (châlit).

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- brûlures ;
- décoloration des recouvrements (matériaux et tissus) ;
- défauts d'assemblage ;
- défauts dans les finis ;
- éraflures ;
- fissures ;
- saleté ;
- taches ;
- trous ;
- usure.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ L'ÉTAT

ÉTAT DES TABLES DE CHEVET

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- brûlures ;
- décoloration des recouvrements ;
- défauts d'assemblage ;
- défauts dans les finis ;
- éraflures ;
- fissures ;
- saleté, accumulation de poussière, déchets, y compris à l'intérieur des meubles ;
- taches ;
- trous ;
- usure.

NIVEAU 5 **Impeccable**

NIVEAU 4 **Très bon**

NIVEAU 3 **Bon**

NIVEAU 2 **Faible**

NIVEAU 1 **Très faible**

NIVEAU 0 **Inacceptable**

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ L'ÉTAT

ÉTAT DES MEUBLES DE RANGEMENT

Comprend les meubles d'appoint (porte-bagages, tables, etc.).

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- brûlures ;
- décoloration des recouvrements ;
- défauts d'assemblage ;
- défauts dans les finis ;
- éraflures ;
- fissures ;
- saleté, accumulation de poussière, déchets, y compris à l'intérieur des meubles ;
- taches ;
- trous ;
- usure.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ L'ÉTAT**ÉTAT DU BUREAU DE TRAVAIL**

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- brûlures ;
- décoloration des recouvrements ;
- défauts d'assemblage ;
- défauts dans les finis ;
- éraflures ;
- fissures ;
- saleté, accumulation de poussière, déchets, y compris à l'intérieur du meuble ;
- taches ;
- trous ;
- usure.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ L'ÉTAT

ÉTAT DE LA CHAISE DE TRAVAIL

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- brûlures ;
- décoloration des recouvrements ;
- défauts d'assemblage ;
- défauts dans les finis ;
- éraflures ;
- fissures ;
- saleté, accumulation de poussière ;
- taches ;
- trous ;
- usure.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ L'ÉTAT

ÉTAT DES SIÈGES

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- brûlures ;
- décoloration des recouvrements ;
- défauts d'assemblage ;
- défauts dans les finis ;
- éraflures ;
- fissures ;
- saleté, accumulation de poussière, déchets, y compris sous les coussins ;
- taches ;
- trous ;
- usure.

NIVEAU 5 **Impeccable**

NIVEAU 4 **Très bon**

NIVEAU 3 **Bon**

NIVEAU 2 **Faible**

NIVEAU 1 **Très faible**

NIVEAU 0 **Inacceptable**

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ L'ÉTAT

ÉTAT DE LA PENDERIE OU DE L'ARMOIRE

Comprend la planche et le fer à repasser.

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- accumulation de tartre sur la semelle du fer à repasser ;
- défauts d'ancrage des pôles ;
- défauts de finition ;
- éraflures sur le plancher ;
- état des cintres ;
- marques sur le fini de la peinture ;
- rouille ;
- saleté, accumulation de poussière ou de déchets ;
- taches ;
- trous.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ L'ÉTAT

ÉTAT DES MURS

Comprend l'intérieur des portes, les fenêtres, les cadrages et les moulures décoratives sur les murs.

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- brûlures ;
- déchirures des recouvrements ;
- décoloration ou détérioration des finis et des matériaux ;
- défauts de finition de la peinture ou des recouvrements ;
- défauts de finition des éléments construits, des joints et des revêtements ;
- écaillage ;
- éraflures ;
- fissures ;
- moisissure ;
- saleté, accumulation de poussière ;
- taches ;
- trous.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ L'ÉTAT

ÉTAT DU PLANCHER

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- brûlures ;
- déchirures des recouvrements ;
- décoloration ou détérioration des finis et des matériaux ;
- défauts de finition de la peinture ou des recouvrements ;
- défauts de finition des éléments construits, des joints et des revêtements ;
- écaillage ;
- éraflures ;
- fissures ;
- moisissure ;
- problèmes de mise de niveau ou dénivellations ;
- saleté, accumulation de poussière ;
- taches ;
- trous.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ L'ÉTAT**ÉTAT DU PLAFOND**

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- déchirures des recouvrements ;
- décoloration ou détérioration des finis et des matériaux ;
- défauts de finition de la peinture ou des recouvrements ;
- défauts de finition des éléments construits, des joints et des revêtements ;
- écaillage ;
- éraflures ;
- fissures ;
- moisissure ;
- saleté, accumulation de poussière ;
- taches ;
- trous.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ L'ÉTAT

ÉTAT DES APPAREILS DE CLIMATISATION

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- décoloration ;
- défauts d'assemblage ou de finition ;
- écaillage ;
- éraflures ;
- manque d'instructions de fonctionnement ;
- rouille ;
- saleté, accumulation de poussière ;
- taches.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ L'ÉTAT**ÉTAT DES APPAREILS TÉLÉPHONIQUES,
ÉLECTRONIQUES ET ÉLECTRIQUES**

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- appareils sales ;
- bris d'appareils (appareils électroniques, cafetière, fer à repasser, réfrigérateur, etc.) ;
- écran de téléviseur sale ou éraflé ;
- éraflures sur les appareils ;
- fils enchevêtrés, peints, tachés, usés, tordus ;
- poussière sur les appareils ;
- télécommande illisible ou usée ;
- touches de fonctionnement imprécises.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ L'ÉTAT

ÉTAT DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE

Comprend les lampes de table, torchères, plafonniers, lampes de travail, veilleuses.

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- ampoules brûlées ;
- bases de lampes défraîchies, décolorées, usées, piquées ;
- brûlures ou déchirures dans les recouvrements et les abat-jour ;
- cernes sur les abat-jour ;
- débris d'insectes dans les abat-jour ;
- décoloration ;
- défauts d'assemblage ou de finition ;
- éraflures ;
- manque d'harmonie (style ou qualité inégale) ;
- saleté, accumulation de poussière ;
- taches ;
- trous.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ L'ÉTAT**ÉTAT DES PARURES DE FENÊTRES**

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- brûlures ;
- déchirures ;
- décoloration des tissus ;
- défauts de finition ;
- défauts de suspension et d'ancrage des tringles et attaches ;
- manque d'harmonie (style ou qualité inégale) ;
- manque d'uniformité ;
- moisissure ;
- raccommodages apparents ;
- saleté, accumulation de poussière ;
- taches ;
- trous ;
- usure.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION I ■ LES CHAMBRES ■ L'ÉTAT

ÉTAT DES ÉLÉMENTS DÉCORATIFS

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- brûlures ;
- décoloration des recouvrements ;
- défauts d'assemblage ;
- défauts dans les finis ;
- éraflures ;
- fissures ;
- saleté, accumulation de poussière, déchets ;
- taches ;
- trous ;
- usure.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION I ■ LES CHAMBRES

SERVICES ET INSTALLATIONS COMPLÉMENTAIRES

Ces éléments sont classés par ordre d'importance.

Ceux qui ont la même valeur sont regroupés dans un même bloc.

- (a) Service personnalisé (service de couverture) inscrit dans le cahier de service ou dans le site Web de l'établissement et offert d'office (sans que le client ait besoin de le demander)
- (b) Espace cuisine
- (c) Deuxième téléviseur dans l'unité
- (d) Mini-bar ou réfrigérateur
- (e) Nécessaire pour préparation de boissons chaudes¹
- (f) Réveille-matin
- (g) Balcon privé, meublé avec espace pour deux chaises
- (h) Cahier de service dans l'unité
- (i) Coffret de sûreté dans l'unité
- (j) Couverture supplémentaire
- (k) Fer et planche à repasser dans l'unité
- (l) Four à micro-ondes
- (m) Foyer
- (n) Miroir pleine longueur
- (o) Oreiller supplémentaire avec housse
- (p) Table à café, tablette ou meuble polyvalent autre que ceux évalués
- (q) Verres à vin en verre et seau à glace hermétique

¹ Les provisions doivent être suffisantes par rapport au nombre de personnes pouvant loger dans l'unité.

SECTION I ■ LES CHAMBRES

ÉLÉMENTS DE DÉMÉRITE

*Ces éléments sont classés par ordre d'importance.
Ceux qui ont la même valeur sont regroupés dans un même bloc.*

- (a) Présence de parasites, d'insectes, de moisissure
- (b) Absence d'une serrure pour chaque unité
- (c) Absence de détecteur de fumée dans chaque chambre
- (d) Absence de protège-matelas
- (e) Absence de protège-oreiller
- (f) Chambre en sous-sol
- (g) Présence d'odeurs désagréables
- (h) Éclairage inadéquat pour la lecture dans l'unité
- (i) Manque d'entretien des grilles de ventilation
- (j) Absence de sommier
- (k) Absence de double serrure pour chaque unité communicante
- (l) Six places de couchage ou plus dans la partie chambre d'une unité
- (m) Bruits incommodants provenant d'appareils de climatisation, ou autres

Attention ! La présence de parasites, d'insectes, de moisissure peut entraîner la perte d'un Hibiscus!

SECTION 2
LES SALLES
DE BAINS

SECTION 2

LES SALLES

DE BAINS

SECTION 2 ■ LES SALLES DE BAINS

SUPERFICIE MINIMALE

Surface libre au sol, sans tenir compte des accessoires et des meubles fixes.

NIVEAU 5 2,5 m² ou plus

NIVEAU 4 2 m²

NIVEAU 3 1,5 m²

NIVEAU 2 1,25 m²

NIVEAU 1 1 m²

NIVEAU 0 Moins de 1 m²

SECTION 2 ■ LES SALLES DE BAINS

APPAREILS SANITAIRES

- NIVEAU 5** Appareils de très grande qualité : baignoire et douche surdimensionnées, toilette, meuble-lavabo imposant (un ou deux lavabos)
- NIVEAU 4** Appareils de grande qualité : baignoire ou douche surdimensionnée, toilette, un ou deux lavabos
- NIVEAU 3** Baignoire-douche ordinaire, toilette ordinaire, un ou deux lavabos
- NIVEAU 2** Baignoire ou douche ordinaire, toilette ordinaire, un ou deux lavabos
- NIVEAU 1** Appareils sanitaires partagés, lavabo dans l'unité
- NIVEAU 0** Appareils sanitaires partagés, en dehors de l'unité

SECTION 2 ■ LES SALLES DE BAINS

COMPTOIR ET RANGEMENT

- NIVEAU 4** Comptoir en matériau noble et rangement d'au moins 0,12 m² (20 cm sur 60 cm)
- granit, quartz, marbre, bois exotique, etc.
- NIVEAU 3** Comptoir de grande qualité et rangement d'au moins 0,12 m² (20 cm sur 60 cm)
- céramique, verre, acier inoxydable, bois, etc.
- NIVEAU 2** Comptoir de matériau ordinaire et rangement d'au moins 0,12 m² (20 cm sur 60 cm)
- stratifié, laminé, etc.
- NIVEAU 1** Pas de comptoir, une petite tablette de rangement
- NIVEAU 0** Aucun comptoir ni rangement

SECTION 2 ■ LES SALLES DE BAINS

LINGE DE TOILETTE

Pour chaque type de linge, au moins un morceau par personne.

Le nombre total doit correspondre au nombre de personnes pouvant loger dans l'unité en tout temps.

NIVEAU 5 Six types de linge

- peignoirs ;
- draps de bain ;
- serviettes de bain ;
- serviettes à mains ;
- gants de toilette ;
- tapis de bain (par appareils si distincts – baignoire/douche).

NIVEAU 4 Cinq types de linge

- peignoirs ou draps de bain ;
- serviettes de bain ;
- serviettes à mains ;
- gants de toilette ;
- tapis de bain (par appareils si distincts – baignoire/douche).

NIVEAU 3 Quatre types de linge

- serviettes de bain ou draps de bain ;
- serviettes à mains ;
- gants de toilette ;
- tapis de bain (par appareils si distincts – baignoire/douche).

NIVEAU 2 Trois types de linge

- serviettes de bain ou draps de bain ;
- gants de toilette ;
- tapis de bain (par appareils si distincts – baignoire/douche).

NIVEAU 1 Deux types de linge

- serviettes de bain ;
- gants de toilette.

NIVEAU 0 Linge de toilette non fourni

SECTION 2 ■ LES SALLES DE BAINS

QUALITÉ DU LINGE DE TOILETTE

Le poids indiqué ci-dessous est donné à titre indicatif pour achat auprès des fournisseurs spécialisés.

- NIVEAU 5 7,7 kg ou plus**
- pour 12 serviettes de bain de 68 cm sur 137 cm.
- NIVEAU 4 6,4 kg**
- pour 12 serviettes de bain de 68 cm sur 137 cm.
- NIVEAU 3 5,5 kg**
- pour 12 serviettes de bain de 60 cm sur 132 cm.
- NIVEAU 2 4,8 kg**
- pour 12 serviettes de bain de 60 cm sur 127 cm.
- NIVEAU 1 3,6 kg**
- pour 12 serviettes de bain de 60 cm sur 120 cm.
- NIVEAU 0 Moins de 3,6 kg**
- pour 12 serviettes de bain de 60 cm sur 120 cm.

SECTION 2 ■ LES SALLES DE BAINS

PRODUITS DE TOILETTE

On entend, comme articles de base, du papier hygiénique, des papiers-mouchoirs et du savon.
Les produits de toilette doivent être scellés.

- NIVEAU 5 Articles de base et cinq produits**
- papier hygiénique de grande qualité ;
 - papiers mouchoirs de grande qualité ;
 - une savonnette de qualité au lavabo (au choix de l'exploitant, ajout d'un distributeur de savon liquide de qualité) ;
 - une savonnette de qualité à la baignoire ou à la douche (au choix de l'exploitant, ajout d'un distributeur de savon liquide de qualité).
- NIVEAU 4 Articles de base et quatre produits**
- papier hygiénique de qualité ;
 - papiers mouchoirs de qualité ;
 - une savonnette de qualité au lavabo (au choix de l'exploitant, ajout d'un distributeur de savon liquide de qualité) ;
 - une savonnette de qualité à la baignoire ou à la douche (au choix de l'exploitant, ajout d'un distributeur de savon liquide de qualité).
- NIVEAU 3 Articles de base et trois produits**
- papier hygiénique de qualité ;
 - papiers mouchoirs de qualité ;
 - une savonnette de qualité ou un distributeur de savon liquide de qualité.
- NIVEAU 2 Articles de base et deux produits**
- papier hygiénique ;
 - papiers mouchoirs ;
 - une savonnette ou un distributeur de savon liquide.
- NIVEAU 1 Articles de base et un produit**
- papier hygiénique ;
 - papiers mouchoirs ;
 - une savonnette ou un distributeur de savon liquide.
- NIVEAU 0 Articles de base**
- papier hygiénique ;
 - papiers mouchoirs ;
 - une savonnette ou un distributeur de savon liquide.

- | | |
|---|--|
| <p>Exemples de produits de toilette :</p> <ul style="list-style-type: none"> • bonnet de douche ; • cure-oreilles ; • nécessaire à chaussures ; • nécessaire à manucure ; • nécessaire de couture ; • tampons démaquillants. | <p>Exemples de produits en bouteille ou contenants à remplissage unique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • conditionneur ; • crème de corps ; • gel de bain et de douche ; • lotion hydratante ; • rince-bouche ; • savon à lessive ; • shampoing. |
|---|--|

SECTION 2 ■ LES SALLES DE BAINS

MURS¹

- NIVEAU 4 Matériaux de très grande qualité sur quatre murs**
- carreaux de céramique de qualité (double cuisson) ; ou
 - carreaux de granit, marbre, ardoise.
- NIVEAU 3 Agencement de matériaux de grande qualité**
- trois murs de matériaux de grande qualité ; ou
 - céramique sur les quatre murs.
- NIVEAU 2 Matériaux standard**
- bois peint ou verni ; ou
 - carton-plâtre ; ou
 - papier peint ; ou
- NIVEAU 1 Matériaux modestes**
- agencement de panneaux de préfini peints ou recouverts ; ou
 - carton-fibre (Tentex®) ; ou
 - similitéramique (Ceramilite®) ; ou
 - linoléum.
- NIVEAU 0 Blocs de béton (parpaings), tapis**

¹ Les revêtements doivent couvrir tout le mur. S'il y a deux revêtements sur le même mur, celui de moindre qualité est évalué. De plus, les murs autour de la baignoire ou de la douche sont considérés comme un élément à part.

SECTION 2 ■ LES SALLES DE BAINS

PLANCHER

NIVEAU 4 Matériaux de très grande qualité

- granit ; ou
- marbre ; ou
- ardoise ; ou
- Marmoleum® ; ou
- bois exotique.

NIVEAU 3 Matériaux de grande qualité

- aggloméré de marbre ; ou
- mosaïque de céramique élaborée ; ou
- terrazo.

NIVEAU 2 Matériaux standard

- céramique ; ou
- béton avec recouvrement d'époxy.

NIVEAU 1 Matériaux modestes

- linoléum avec relief ; ou
- carreaux de vinyle.

NIVEAU 0 Béton, contreplaqué ou moquette

SECTION 2 ■ LES SALLES DE BAINS

TOUR DE LA DOUCHE

Là où il n'y a pas de douche, le tour de la baignoire sera pris en compte.

- NIVEAU 4 Matériaux de très grande qualité**
- granit, marbre, ardoise, bois ou l'équivalent.
- NIVEAU 3 Matériaux de grande qualité**
- céramique, pâte de verre, brique, aggloméré de marbre ou l'équivalent.
- NIVEAU 2 Matériaux standard**
- bois mou, fibre acrylique moulée, gypse ou l'équivalent.
- NIVEAU 1 Matériaux modestes**
- plastique, acrylique en feuille, vinyle, miroir, similitéramique (Ceramilite®), linoléum.
- NIVEAU 0 Blocs de béton (parpaings), métal**
- cabine de tôle moulée.

SECTION 2 ■ LES SALLES DE BAINS

RIDEAU OU PORTE DE DOUCHE

- NIVEAU 4** **Porte ou mur de verre de très grande qualité, ou équivalent**
- NIVEAU 3** **Rideau double de grande qualité ou porte de grande qualité**
Pour les niveaux 3 et 4, l'évaluation de la qualité des portes de douche repose sur l'épaisseur du verre (6 mm au minimum), la qualité des charnières (fini, matériaux, ralentissement), la qualité de la quincaillerie (poignées, cadre), sa stabilité, son étanchéité et sa solidité.
- NIVEAU 2** **Rideau de douche simple de bonne qualité ou porte ordinaire**
Rideau de douche de qualité imperméable ou porte de douche en acrylique.
- NIVEAU 1** **Rideau simple ordinaire**
Rideau en tissu perméable ou en matière plastique.
- NIVEAU 0** **Aucun rideau de douche**

SECTION 2 ■ LES SALLES DE BAINS

APPAREILS D'ÉCLAIRAGE

- NIVEAU 4** **Quatre sources d'éclairage**²
- fonction : vision précise dans le miroir ;
 - éclairage au-dessus du miroir, près du lavabo ;
 - rhéostat ou série de lumières au plafond, avec forte intensité de lumens.
- NIVEAU 3** **Trois sources d'éclairage**
- fonction : vision précise dans le miroir ;
 - éclairage au-dessus du miroir, près du lavabo.
- NIVEAU 2** **Deux sources d'éclairage**
- éclairage au-dessus du miroir, près du lavabo.
- NIVEAU 1** **Un plafonnier ou une applique murale**
- NIVEAU 0** **Une ampoule nue**

² On entend, par source d'éclairage, un ou plusieurs appareils d'éclairage munis d'un interrupteur ou reliés à un commutateur mural.

SECTION 2 ■ LES SALLES DE BAINS

MIROIR

La largeur du miroir détermine la mesure.

NIVEAU 3 Miroir de plus d'un mètre

NIVEAU 2 Miroir de 0,50 m à 1 m

NIVEAU 1 Miroir de moins de 0,50 m

NIVEAU 0 Aucun miroir

SECTION 2 ■ LES SALLES DE BAINS ■ L'ÉTAT

L'ÉTAT DE LA SALLE DE BAINS

Propreté et maintenance

L'évaluation de l'état de la salle de bains porte sur les éléments énumérés aux pages suivantes et comporte toujours six niveaux, soit de 0 à 5. Le classificateur fixe une valeur qui correspond à sa perception de l'état de l'élément à classifier.

L'état correspond à 30 % de l'évaluation des salles de bains.

L'état des critères suivants sera pris en compte :

- cabinet d'aisances (toilette);
- lavabo ;
- baignoire et douche ;
- rideau ou porte de douche ;
- linge de toilette ;
- murs ;
- plancher ;
- plafond ;
- appareils d'éclairage ;
- accessoires.

SECTION 2 ■ LES SALLES DE BAINS ■ L'ÉTAT

ÉTAT DU CABINET D'AISANCES (TOILETTE)

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- cernes ;
- défauts de finition ;
- écaillage ;
- éraflures ;
- fissures ;
- mauvais fonctionnement de la chasse d'eau ;
- moisissure ;
- problèmes de mise de niveau ;
- rouille ;
- saleté, accumulation de poussière ;
- style ou couleur non identique aux autres appareils ;
- taches ;
- toilette mal fixée au plancher ;
- trous ;
- usure de la lunette.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION 2 ■ LES SALLES DE BAINS ■ L'ÉTAT**ÉTAT DU LAVABO**

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- cernes ;
- défauts de finition ;
- écaillage ;
- éclaboussures ;
- éraflures ;
- fissures ;
- moisissure ;
- rouille ;
- saleté, accumulation de poussière, déchets ;
- style ou couleur non identique aux autres appareils ;
- taches ;
- trous.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION 2 ■ LES SALLES DE BAINS ■ L'ÉTAT

ÉTAT DE LA BAIGNOIRE ET DE LA DOUCHE

Comprend le tour de la baignoire ou de la douche.

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- cernes ;
- défauts de finition ;
- dépôts de calcaire sur le pommeau de douche ou autour du robinet de la baignoire ;
- écaillage ;
- éclaboussures ;
- éraflures ;
- fissures ;
- moisissure ;
- problèmes de mise de niveau ;
- rouille ;
- saleté, accumulation de poussière ;
- stagnation d'eau dans le fond ;
- style ou couleur non identique aux autres appareils ;
- taches ;
- trous.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION 2 ■ LES SALLES DE BAINS ■ L'ÉTAT**ÉTAT DU RIDEAU OU DE LA PORTE DE DOUCHE**

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- brûlures ;
- cernes ;
- déchirures ;
- défauts de finition ;
- écaillage ;
- éclaboussures ;
- éraflures ;
- fissures ;
- marques laissées par l'eau et les savons ;
- moisissure ;
- problèmes de mise de niveau (porte ou chicane) ;
- rouille ;
- saleté, accumulation de poussière ;
- taches ;
- trous.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION 2 ■ LES SALLES DE BAINS ■ L'ÉTAT

ÉTAT DU LINGE DE TOILETTE

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- bordures effilochées ;
- déchirures ;
- décoloration ;
- fils tirés ;
- linge jauni ;
- manque d'harmonie (qualité et style) ;
- manque d'uniformité (qualité) ;
- rugosité ;
- taches ;
- trous ;
- usure.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION 2 ■ LES SALLES DE BAINS ■ L'ÉTAT

ÉTAT DES MURS

Comprend l'intérieur de la porte, les boiseries, les fenêtres.

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- brûlures ;
- déchirures des recouvrements ;
- décoloration ou détérioration des finis et des matériaux ;
- défauts de finition de la peinture ou des recouvrements ;
- défauts de finition des éléments construits, des joints et des revêtements ;
- écaillage ;
- éraflures ;
- fissures ;
- moisissure ;
- saleté, accumulation de poussière ;
- taches ;
- trous.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION 2 ■ LES SALLES DE BAINS ■ L'ÉTAT

ÉTAT DU PLANCHER

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- cernes ;
- défauts de finition ;
- écaillage ;
- éclaboussures ;
- éraflures ;
- fissures ;
- moisissure ;
- problèmes de mise de niveau ou dénivellations ;
- saleté, accumulation de poussière, déchets ;
- taches ;
- trous.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION 2 ■ LES SALLES DE BAINS ■ L'ÉTAT

ÉTAT DU PLAFOND

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- cernes ;
- défauts de finition ;
- écaillage ;
- éclaboussures ;
- fissures ;
- moisissure ;
- problèmes de mise de niveau ou dénivellations ;
- saleté, accumulation de poussière ;
- taches ;
- trous.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION 2 ■ LES SALLES DE BAINS ■ L'ÉTAT

ÉTAT DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- ampoules brûlées ;
- bases de lampes défraîchies, décolorées, usées, piquées ;
- brûlures ou déchirures dans les recouvrements et les abat-jour ;
- cernes sur les abat-jour ;
- débris d'insectes dans les abat-jour ;
- décoloration ;
- défauts d'assemblage ou de finition ;
- éraflures ;
- manque d'harmonie (style ou qualité inégale) ;
- saleté, accumulation de poussière ;
- taches ;
- trous.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION 2 ■ LES SALLES DE BAINS ■ L'ÉTAT**ÉTAT DES ACCESSOIRES**

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- décoloration ou détérioration des finis ;
- écaillage ;
- éraflures ;
- fissures ;
- manque d'harmonie (qualité et style) ;
- manque d'uniformité ;
- moisissure ;
- saleté, accumulation de poussière, déchets ;
- taches ;
- trous.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION 2 ■ LES SALLES DE BAINS

SERVICES ET INSTALLATIONS COMPLÉMENTAIRES

Ces éléments sont classés par ordre d'importance.

Ceux qui ont la même valeur sont regroupés dans un même bloc.

- (a) Deuxième salle de bains complète dans l'unité (au moins trois appareils)
- (b) Un cabinet de toilette en plus de la salle de bains complète dans l'unité
- (c) Baignoire thérapeutique à jet d'air (excluant le bain-tourbillon)
- (d) Chauffage
- (e) Toilette privée, séparée des autres installations sanitaires
- (f) Ventilation mécanique indépendante de la source de lumière ou intégrée
- (g) Miroir grossissant
- (h) Séchoir à cheveux
- (i) Crochets ou supports à vêtements

SECTION 2 ■ LES SALLES DE BAINS

ÉLÉMENTS DE DEMERITE

Ces éléments sont classés par ordre d'importance.

Ceux qui ont la même valeur sont regroupés dans un même bloc.

- (a) Présence de moisissure, quel que soit l'endroit
- (b) Présence d'odeurs désagréables
- (c) Absence de ventilation mécanique, de ventilation intégrée ou d'une fenêtre qui ouvre sur l'extérieur
- (d) Bruit de ventilation incommodant, que le ventilateur soit raccordé ou non au bouton de l'éclairage
- (e) Grille de ventilation sale
- (f) Manque d'entretien de la tuyauterie (pompeau de douche partiellement obstrué, mauvais écoulement de l'eau)
- (g) Absence de serrure intérieure si l'unité est conçue pour plus d'une personne
- (h) Absence d'intimité pour la toilette (rideau, paravent, absence de porte ou porte partielle)

Attention ! La présence de parasites, d'insectes, de moisissure peut entraîner la perte d'un Hibiscus !

SECTION 3
LA RESTAURATION

SECTION 3

LA RESTAURATION

SECTION 3 ■ LA RESTAURATION

OUVERTURE DES RESTAURANTS

À l'exception du service aux chambres.

Dans le cas où l'établissement a plus d'un restaurant,
on tient compte de l'ensemble des services.

- NIVEAU 5** Service de trois repas par jour, sept jours sur sept
(toute la période d'exploitation de l'établissement)
- NIVEAU 4** Service de deux repas par jour, dont le petit-déjeuner
obligatoirement, sept jours sur sept
(toute la période d'exploitation de l'établissement)
- NIVEAU 3** Service de trois repas par jour, une partie de la période
d'exploitation ou certains jours de semaine
(service sporadique)
- NIVEAU 2** Service de deux repas par jour, dont le petit-déjeuner
obligatoirement, une partie de la période d'exploitation
(service sporadique)
- NIVEAU 1** Petit-déjeuner sept jours sur sept
(toute la période d'exploitation)
- NIVEAU 0** Pas de petit-déjeuner, ou petit-déjeuner sporadiquement,
ou aucune restauration

SECTION 3 ■ LA RESTAURATION

TYPE DE PETIT-DÉJEUNER

NIVEAU 5 Petit-déjeuner complet et buffet élaboré

- petit-déjeuner offert à la carte ;
- service de buffet (chaud ou froid) élaboré.

NIVEAU 4 Petit-déjeuner complet ou buffet élaboré

- petit-déjeuner offert à la carte ; ou
- service de buffet (chaud ou froid) élaboré.

NIVEAU 3 Petit-déjeuner continental élaboré

- service à la carte ou en buffet.

NIVEAU 2 Petit-déjeuner continental

NIVEAU 1 Petit-déjeuner à emporter

- en salle polyvalente ou dans la chambre.

NIVEAU 0 Aucun petit-déjeuner

SECTION 3 ■ LA RESTAURATION

PERSONNEL

Fonctions de restauration offertes à temps plein.

Pour le personnel de salle, les personnes affectées au repas du soir sont prises en compte.

- NIVEAU 5** **Salle, cuisine, tenue vestimentaire**
- personnel de salle : maître d'hôtel, sommelier, serveurs et commis (une personne par poste) ;
 - personnel de cuisine : chef, sous-chef, pâtissier, cuisinier et commis de cuisine ;
 - tenue vestimentaire professionnelle et soignée, uniforme.
- NIVEAU 4** **Salle, cuisine, tenue vestimentaire**
- personnel de salle : maître d'hôtel et serveurs ;
 - personnel de cuisine : chef, sous-chef et commis de cuisine ;
 - tenue vestimentaire professionnelle et soignée, uniforme.
- NIVEAU 3** **Salle, cuisine, tenue vestimentaire**
- personnel de salle : hôte et serveurs ;
 - personnel de cuisine : chef, cuisinier et commis de cuisine ;
 - tenue vestimentaire uniforme.
- NIVEAU 2** **Salle, cuisine**
- personnel de salle : serveurs ;
 - personnel de cuisine : chef et cuisinier.
- NIVEAU 1** **Salle, cuisine**
- personnel de salle : serveur (ou service au comptoir) ;
 - personnel de cuisine : cuisinier.
- NIVEAU 0** **Aucun personnel de restauration**

SECTION 3 ■ LA RESTAURATION

SALLE À MANGER PRINCIPALE

NIVEAU 5 Salle à manger

- aire d'accueil aménagée ;
- décor de qualité dans un design bien intégré (meublier, fleurs naturelles, objets d'art, matériaux de revêtement de qualité) ;
- musique d'ambiance ou présence de musiciens ;
- espace bien dégagé entre les tables.

NIVEAU 4 Salle à manger

- aire d'accueil ;
- décor harmonieux (meublier assorti, uniforme, matériaux de revêtement de qualité, décoration murale, florale ou équivalent) ;
- musique d'ambiance ;
- espace dégagé entre les tables.

NIVEAU 3 Salle à manger

- décor thématique (meublier approprié, bonne qualité) ;
- verdure naturelle et objets décoratifs ;
- musique d'ambiance.

NIVEAU 2 Salle à manger de type familiale

NIVEAU 1 Salle à manger de type cafétéria

NIVEAU 0 Aucune salle à manger sur place

SECTION 3 ■ LA RESTAURATION

MISE EN PLACE

NIVEAU 5

Mise en place de très grande qualité

- nappes ou napperons et serviettes en tissu de qualité (fibres naturelles, lin, coton, dentelle, damassé, etc.) ;
- couverts en argent ou plaqués ;
- verres à bord coupé ;
- vaisselle de qualité supérieure (porcelaine) ;
- ustensiles appropriés ;
- moulins à sel et poivre (service sur demande).

NIVEAU 4

Mise en place de grande qualité

- nappes ou napperons et serviettes en tissu ;
- couverts en acier inoxydable ;
- verres à bord ourlé ;
- vaisselle de qualité ;
- ustensiles appropriés ;
- moulins à sel et poivre.

NIVEAU 3

Mise en place de qualité

- nappes ou napperons en tissu ;
- serviettes de papier double épaisseur ;
- couverts en acier inoxydable ;
- verres tout usage ;
- vaisselle standard ;
- salière et poivrière de qualité.

NIVEAU 2

Mise en place standard

- napperons et serviettes de papier ;
- couverts standard ;
- verres sur pied ;
- vaisselle de type industriel ;
- salière et poivrière ordinaires.

NIVEAU 1

Mise en place sur un comptoir

- verres, ustensiles, vaisselle (de plastique, carton ou polystyrène).

NIVEAU 0

Aucune mise en place**Exemples d'ustensiles :**

- Couteaux à pain ;
- Couteaux à viande dentelés ;
- Couverts à entremets ;
- Couverts à poisson ;
- Cuillère à consommé ;
- Cuillère Diablotin (parfait) ;
- Fourchette à fruits de mer ;
- Fourchette escargots ;
- Pics et pinces à homard ;
- Rince-doigts.

SECTION 3 ■ LA RESTAURATION

SERVICE AUX CHAMBRES

NIVEAU 4 Service de nourriture et de boissons 24 heures sur 24

- équipe de service aux chambres ;
- menu dans la chambre ;
- menu restreint à partir de 22 heures ;
- carte de petit-déjeuner dans la chambre ;
- carte des vins et des apéritifs dans la chambre ;
- poste d'appel spécifié sur l'appareil ou le menu ;
- personnel en uniforme.

NIVEAU 3 Service de nourriture et de boissons jusqu'à 22 heures

- menu dans la chambre ;
- carte de petit-déjeuner dans la chambre ;
- carte des vins et des apéritifs dans la chambre ;
- poste d'appel spécifié sur l'appareil ou le menu ;
- personnel en uniforme.

NIVEAU 2 Petit-déjeuner et service de boissons sur demande

- carte de petit-déjeuner dans la chambre ;
- poste d'appel spécifié sur l'appareil ou le menu.

NIVEAU 1 Service de boissons sur demande

NIVEAU 0 Aucun service aux chambres ou service sporadique

SECTION 3 ■ LA RESTAURATION ■ L'ÉTAT

L'ÉTAT DES RESTAURANTS ET DES SALLES À MANGER

Propreté et maintenance

Dans le cas où l'établissement a plus d'un restaurant,
on tient compte de l'ensemble des restaurants.

L'évaluation de l'état des restaurants et des salles à manger porte sur les éléments énumérés aux pages suivantes et comporte toujours six niveaux, soit de 0 à 5. Le classificateur fixe une valeur qui correspond à sa perception de l'état du critère de l'élément à classifier.

L'état correspond à 30 % de l'évaluation de la restauration.

L'état des critères suivants sera pris en compte :

- mise en place ;
- mobilier ;
- appareils d'éclairage ;
- murs ;
- plancher ;
- plafond.

SECTION 3 ■ LA RESTAURATION ■ L'ÉTAT

ÉTAT DE LA MISE EN PLACE

Comprend le mobilier, la nappe, les napperons, les serviettes, la vaisselle, les verres, les ustensiles de table.

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- brûlures ;
- déchirures ;
- décoloration ;
- défauts de finition ;
- écaillage ;
- éraflures ;
- espacement insuffisant entre convives ;
- faux plis et tissus froissés ;
- insectes ;
- résidus d'aliments ;
- rouille ;
- saleté, accumulation de poussière, déchets ;
- taches ;
- trous ;
- usure.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION 3 ■ LA RESTAURATION ■ L'ÉTAT**ÉTAT DU MOBILIER**

Comprend les tables, les chaises, les tabourets, les comptoirs, les meubles d'appoint, etc.

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- brûlures ;
- déchirures ;
- décoloration ou détérioration des finis et des matériaux ;
- défauts de finition de la peinture ou des recouvrements ;
- défauts de finition des éléments construits, des joints et des revêtements ;
- écaillage ;
- éraflures ;
- fissures ;
- insectes ;
- manque d'uniformité ;
- moisissure ;
- problèmes de mise de niveau ou dénivellations ;
- résidus d'aliments ;
- saleté, accumulation de poussière, déchets ;
- taches ;
- trous.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION 3 ■ LA RESTAURATION ■ L'ÉTAT

ÉTAT DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- ampoules brûlées ;
- bases de lampes défraîchies, décolorées, usées, piquées ;
- brûlures ou déchirures dans les recouvrements et les abat-jour ;
- cernes sur les abat-jour ;
- débris d'insectes dans les abat-jour ;
- décoloration ;
- défauts d'assemblage ou de finition ;
- éraflures ;
- manque d'harmonie (style ou qualité inégale) ;
- saleté, accumulation de poussière ;
- taches ;
- trous.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION 3 ■ LA RESTAURATION ■ L'ÉTAT

ÉTAT DES MURS

Comprend l'intérieur des portes, les fenêtres, les cadrages et les moulures décoratives sur les murs.

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- brûlures ;
- déchirures ;
- décoloration ou détérioration des finis et des matériaux ;
- défauts de finition de la peinture ou des recouvrements ;
- défauts de finition des éléments construits, des joints et des revêtements ;
- écaillage ;
- éraflures ;
- fissures ;
- moisissure ;
- saleté, accumulation de poussière ;
- taches ;
- trous.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION 3 ■ LA RESTAURATION ■ L'ÉTAT

ÉTAT DU PLANCHER

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- brûlures ;
- déchirures ;
- décoloration ou détérioration des finis et des matériaux ;
- défauts de finition de la peinture ou des recouvrements ;
- défauts de finition des éléments construits, des joints et des revêtements ;
- écaillage ;
- éraflures ;
- fissures ;
- moisissure ;
- problèmes de mise de niveau ou dénivellations ;
- saleté, accumulation de poussière, déchets ;
- taches ;
- trous.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION 3 ■ LA RESTAURATION ■ L'ÉTAT**ÉTAT DU PLAFOND**

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- décoloration ou détérioration des finis et des matériaux ;
- défauts de finition de la peinture ou des recouvrements ;
- défauts de finition des éléments construits, des joints et des revêtements ;
- écaillage ;
- éraflures ;
- fissures ;
- moisissure ;
- saleté, accumulation de poussière ;
- taches ;
- trous.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION 3 ■ LA RESTAURATION

SERVICES ET INSTALLATIONS COMPLÉMENTAIRES

Ces éléments sont classés par ordre d'importance.

Ceux qui ont la même valeur sont regroupés dans un même bloc.

- (a) Bacs à ordures dotés d'un système de commande à pied
- (b) Chambres froides, réfrigérateurs et congélateurs équipés de thermostats et de voyants lumineux
- (c) Eau courante en tout temps
- (d) Espace isolé réservé à la plonge vaisselle
- (e) Identification des espaces fumeurs et non-fumeurs
- (f) Lave-mains équipé en produit d'hygiène
- (g) Moustiquaires sur les fenêtres et ouvertures
- (h) Plats typiques haïtiens ou utilisation d'ingrédients ou produits du terroir
- (i) Porte battante à double accès
- (j) Sol antidérapant
- (k) Système d'évacuation rapide et efficace des eaux résiduaires et des eaux de lavage

- (l) Affichage des horaires de la restauration
- (m) Chaises hautes et sièges adaptés pour bébés

- (n) Espace pour la préparation des légumes avec matériel nécessaire
- (o) Espace propre et rangé
- (p) Produits de nettoyage stockés de façon appropriée
- (q) Réfectoire ou salle de repos pour le personnel
- (r) Sanitaires séparés hommes/femmes (personnel)
- (s) Système d'aération et de ventilation
- (t) Toilettes munies de cuvettes et balayettes

SECTION 3 ■ LA RESTAURATION

ÉLÉMENTS DE DEMERITE

(a) Utilisation de charbon de bois

SECTION 4
LES
AMÉNAGEMENTS
INTÉRIEURS

SECTION 4

LES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

SECTION 4 ■ LES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

SALLES DE RÉUNION OU DE BANQUET

- NIVEAU 5** **Salle de 300 places**
- salle fermée de 300 places assises ou plus en tables rondes, climatisée ;
 - vaste foyer (pas perdus) ;
 - divers salons haut de gamme climatisés ;
 - bureau de l'administration des banquets ;
 - services multimédias en permanence.
- NIVEAU 4** **Salle de 200 places**
- salle fermée de 200 places assises ou plus en tables rondes, climatisée ;
 - salons climatisés ;
 - services multimédias en permanence.
- NIVEAU 3** **Salle de 100 places**
- salle fermée de 100 places assises ou plus en tables rondes, climatisée.
- NIVEAU 2** **Salle de 50 places**
- salle fermée de 50 places assises ou plus en tables rondes.
- NIVEAU 1** **Salle de 25 places**
- salle fermée de 25 places assises ou plus en tables rondes.
- NIVEAU 0** **Aucune salle fermée**

SECTION 4 ■ LES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

HALL D'ENTRÉE

- NIVEAU 5** **Hall d'entrée spacieux avec deux aires de repos**
- fauteuils, canapés, causeuses, tables basses, espace de travail ou l'équivalent ;
 - éléments décoratifs : objets d'art, sculptures, fontaine, toiles, tapisseries murales, plantes, fleurs, lustres, tapis, etc. ;
 - luxueux et imposant.
- NIVEAU 4** **Hall d'entrée avec une aire de repos**
- fauteuils, canapés, tables basses, table de travail ou l'équivalent ;
 - éléments décoratifs : sérigraphies, tableaux, plantes, fleurs ou luminaires décoratifs.
- NIVEAU 3** **Hall d'entrée avec places assises**
- plusieurs places assises : fauteuils rembourrés ou banquettes de qualité ;
 - éléments décoratifs : tableaux, reproductions, plantes, fleurs.
- NIVEAU 2** **Hall d'entrée avec une place assise**
- une place assise (chaise, banc, banquette ou tabouret) ;
 - éléments décoratifs : reproductions ou plantes et fleurs.
- NIVEAU 1** **Espace libre**
- espace dans l'entrée principale, pour faciliter l'inscription de la clientèle ;
 - éléments décoratifs : reproductions plastifiées ou plantes et fleurs.
- NIVEAU 0** **Aucun hall d'entrée**

SECTION 4 ■ LES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS**RÉCEPTION**

- NIVEAU 4 Bureau d'accueil, personnel s'exprimant en français, créole et anglais**
- deux préposés 24 heures sur 24 ;
 - services essentiels 24 heures : bagagiste et voiturier ;
 - portier jusqu'à 23 heures ;
 - concierge Clés d'or ;
 - tenue vestimentaire professionnelle (uniforme et badge d'identité).
- NIVEAU 3 Bureau d'accueil, personnel s'exprimant en français, créole et anglais**
- deux préposés jusqu'à 23 heures et présence assurée pendant les huit autres heures par un auditeur de nuit ou un contrôleur ;
 - services essentiels jusqu'à 23 heures : bagagiste et voiturier ;
 - tenue vestimentaire professionnelle (uniforme et badge d'identité).
- NIVEAU 2 Bureau d'accueil, personnel s'exprimant en français, créole et anglais**
- réception ;
 - présence assurée jusqu'à 23 heures par du personnel de la réception et pendant les huit autres heures par un auditeur de nuit ou un contrôleur.
- NIVEAU 1 Comptoir d'accueil, personnel s'exprimant en français, créole et anglais**
- pour l'arrivée et le départ des clients.
- NIVEAU 0 Espace d'accueil partagé**
- comptoir multifonctions (restaurant, bar ou autre).

SECTION 4 ■ LES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

AIRES DE DÉTENTE

Les aires de détente sont indépendantes du hall d'entrée.

- NIVEAU 4 Plus d'une aire de détente spacieuse, mobilier de très grande qualité**
- design recherché ;
 - fauteuils, canapés ou causeuses, tables basses et lampes ;
 - journaux ou magazines ;
 - on peut y trouver un foyer, une bibliothèque, un téléviseur ou un piano.
- NIVEAU 3 Aire de détente spacieuse, de grande qualité**
- design recherché ;
 - fauteuils, canapés ou causeuses, tables basses et lampes ;
 - journaux ou magazines.
- NIVEAU 2 Plus d'une petite aire de détente meublée**
- fauteuils ou chaises rembourrés, tables basses et lampes.
- NIVEAU 1 Une petite aire de détente meublée**
- fauteuils ou chaises, tables basses et lampes.
- NIVEAU 0 Aucune aire de détente**
- on peut y trouver des fauteuils ou des chaises, sans autre mobilier.

SECTION 4 ■ LES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

BAR

- NIVEAU 5 Bar avec animation**
- canapés, fauteuils, tables basses ;
 - service de cocktails et carte d'apéritifs ;
 - musicien ou animation en soirée (weekends ou saison – 2 jours minimum) ;
 - musique d'ambiance.
- NIVEAU 4 Bar américain**
- tabourets alignés le long du bar ;
 - canapés, fauteuils, tables basses ;
 - service de cocktails et carte d'apéritifs ;
 - musique d'ambiance.
- NIVEAU 3 Bar**
- sur place, avec service aux tables ;
 - tables bistro et chaises.
- NIVEAU 2 Service de boissons (alcool ou autres)**
- par le personnel, sur les lieux ;
 - comptoir avec tabourets seulement.
- NIVEAU 1 Distributeur automatique de boissons sur les étages ou service de boissons à la réception de l'hôtel**
- NIVEAU 0 Aucun bar ni service de boissons**

SECTION 4 ■ LES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

CONSIGNE À BAGAGES

Offerte en tout temps.

NIVEAU 3 Consigne réservée et verrouillée, avec surveillance permanente

NIVEAU 2 Consigne non verrouillée

NIVEAU 1 Pièce polyvalente ou espace sans service

NIVEAU 0 Aucun service de consigne

SECTION 4 ■ LES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

TÉLÉPHONE

NIVEAU 3 Téléphone public, téléphone intérieur, aire privée

- l'emplacement doit être identifié ;
- aire isolée, avec siège.

NIVEAU 2 Téléphone public et téléphone intérieur

NIVEAU 1 Téléphone sur les lieux, pour l'extérieur

- téléphone de l'établissement mis à la disposition des clients sur demande.

NIVEAU 0 Aucun téléphone

SECTION 4 ■ LES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

ACCÈS AUX SERVICES ET AUX AUTRES CHAMBRES

La proportion est déterminée selon le nombre de chambres ayant accès à la réception, et ce, même si un autre bâtiment héberge d'autres services (ex. : salles de réunion).

NIVEAU 5 Entièrement par corridors intérieurs

- toutes les chambres de l'établissement donnent accès aux services et aux autres chambres par un corridor intérieur.

NIVEAU 4 80 % par corridors intérieurs

- 80 % des chambres de l'établissement donnent accès aux services et aux autres chambres par un corridor intérieur.

NIVEAU 3 60 % par corridors intérieurs

- 60 % des chambres de l'établissement donnent accès aux services et aux autres chambres par un corridor intérieur.

NIVEAU 2 40 % par corridors intérieurs

- 40 % des chambres de l'établissement donnent accès aux services et aux autres chambres par un corridor intérieur.

NIVEAU 1 20 % par corridors intérieurs

- 20 % des chambres de l'établissement donnent accès aux services et aux autres chambres par un corridor intérieur.

NIVEAU 0 Aucun accès intérieur

SECTION 4 ■ LES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

COMMERCES

Le critère est accordé uniquement aux commerces situés à l'intérieur de l'établissement.

NIVEAU 5**Dépanneur et boutique**

- ouverts au moins 12 heures par jour
- espace boutique clairement identifié ;
- climatisation/ventilation ;
- installations et équipements dans l'ensemble propres et en bon état ;
- articles représentatifs du territoire et de ses atouts ;
- produits présentés sur du matériel adapté ;
- origine des producteurs locaux indiquée ;
- éclairage de la boutique adapté.

NIVEAU 4**Dépanneur ou boutique**

- ouvert au moins 12 heures par jour ;
- espace boutique clairement identifié ;
- climatisation/ventilation ;
- installations et équipements dans l'ensemble propres et en bon état ;
- articles représentatifs du territoire et de ses atouts ;
- produits présentés sur du matériel adapté ;
- origine des producteurs locaux indiquée ;
- éclairage de la boutique adapté.

NIVEAU 3**Comptoir indépendant ou mini-marché sans personnel sur place**

- distributrices de mets cuisinés et boissons non alcooliques, produits frais et variés ; ou
- vente de produits de dépannage ou de souvenirs.

NIVEAU 2**Comptoir à l'accueil**

- vente de produits de dépannage ou de souvenirs.

NIVEAU 1**Distributeur automatique****NIVEAU 0****Aucun commerce**

SECTION 4 ■ LES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

CENTRE D’AFFAIRES

NIVEAU 5 Service de secrétariat permanent, bureau et équipement avec postes Internet

- local fermé et identifié ;
- ordinateur, imprimante et photocopieur.

NIVEAU 4 Service de secrétariat sur demande (8 heures sur 24), postes Internet

- lieu identifié ;
- ordinateur, imprimante et photocopieur.

NIVEAU 3 Service de photocopie et de télécopie offert par le personnel en place

NIVEAU 2 Photocopieur et télécopieur sur les lieux (libre-service)

NIVEAU 1 Photocopieur ou télécopieur sur les lieux (libre-service)

NIVEAU 0 Aucun service d'affaires

SECTION 4 ■ LES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

SERVICE DE GLAÇONS

Machines à glace accessibles à la clientèle.

- NIVEAU 4** **Une machine par étage ou service aux chambres**
- dans une aire fermée, par étage ou section ; ou
 - service des glaçons aux chambres offert jusqu'à 22 heures.
- NIVEAU 3** **Une machine pour deux étages**
- dans une aire fermée.
- NIVEAU 2** **Une machine pour l'établissement**
- NIVEAU 1** **Glaçons sur demande**
- à la réception ou au bar.
- NIVEAU 0** **Aucun service de glaçons**

SECTION 4 ■ LES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS ■ L'ÉTAT

L'ÉTAT DES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

Propreté et maintenance

L'évaluation de l'état des services et des aménagements intérieurs porte sur les éléments énumérés aux pages suivantes et comporte toujours six niveaux, soit de 0 à 5. Le classificateur fixe une valeur qui correspond à sa perception de l'état de l'élément à classifier.

L'état correspond à 30 % de l'évaluation des services et des aménagements intérieurs.

L'état des critères suivants sera pris en compte :

- salles de réunion ou de banquet ;
- hall d'entrée et réception ;
- aires de détente ;
- bar ;
- corridors et aires communes ;
- toilettes publiques.

SECTION 4 ■ LES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS ■ L'ÉTAT**ÉTAT DES SALLES DE RÉUNION OU DE BANQUET**

Comprend les murs, les planchers, les plafonds, la décoration, le mobilier, les fenêtres, les comptoirs, les luminaires, etc.

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- brûlures ;
- déchirures ;
- décoloration ou détérioration des finis et des matériaux ;
- défauts de finition de la peinture ou des recouvrements ;
- défauts de finition des éléments construits, des joints et des revêtements ;
- écaillage ;
- éraflures ;
- fissures ;
- manque d'uniformité ;
- moisissure ;
- problèmes de mise de niveau ou dénivellations ;
- saleté, accumulation de poussière, déchets ;
- taches ;
- trous.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION 4 ■ LES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS ■ L'ÉTAT

ÉTAT DU HALL D'ENTRÉE, DE LA RÉCEPTION

Comprend les murs, les planchers, les plafonds, la décoration, le mobilier, les fenêtres.

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- brûlures ;
- déchirures ;
- décoloration ou détérioration des finis et des matériaux ;
- défauts de finition de la peinture ou des recouvrements ;
- défauts de finition des éléments construits, des joints et des revêtements ;
- écaillage ;
- éraflures ;
- fissures ;
- manque d'uniformité ;
- moisissure ;
- problèmes de mise de niveau ou dénivellations ;
- saleté, accumulation de poussière, déchets ;
- taches ;
- trous.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION 4 ■ LES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS ■ L'ÉTAT**ÉTAT DES AIRES DE DÉTENTE**

Comprend les murs, les planchers, les plafonds, la décoration, le mobilier, les fenêtres.

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- brûlures ;
- déchirures ;
- décoloration ou détérioration des finis et des matériaux ;
- défauts de finition de la peinture ou des recouvrements ;
- défauts de finition des éléments construits, des joints et des revêtements ;
- écaillage ;
- éraflures ;
- fissures ;
- manque d'uniformité ;
- moisissure ;
- problèmes de mise de niveau ou dénivellations ;
- saleté, accumulation de poussière, déchets ;
- taches ;
- trous.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION 4 ■ LES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS ■ L'ÉTAT

ÉTAT DU BAR

Comprend les murs, les planchers, les plafonds, la décoration, le mobilier, les fenêtres.

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- brûlures ;
- déchirures ;
- décoloration ou détérioration des finis et des matériaux ;
- défauts de finition de la peinture ou des recouvrements ;
- défauts de finition des éléments construits, des joints et des revêtements ;
- écaillage ;
- éraflures ;
- fissures ;
- manque d'uniformité ;
- moisissure ;
- problèmes de mise de niveau ou dénivellations ;
- saleté, accumulation de poussière, déchets ;
- taches ;
- trous.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION 4 ■ LES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS ■ L'ÉTAT

ÉTAT DES CORRIDORS ET DES AIRES COMMUNES

Comprend les ascenseurs, les escaliers, les salles de distributeurs, les luminaires, le mobilier, les corridors (portes extérieures des chambres, murs, planchers, plafonds, fenêtres).

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- brûlures ;
- déchirures ;
- décoloration ou détérioration des finis et des matériaux ;
- défauts de finition de la peinture ou des recouvrements ;
- défauts de finition des éléments construits, des joints et des revêtements ;
- écaillage ;
- éraflures ;
- fissures ;
- gondolement de la moquette ;
- graffitis ;
- manque d'uniformité ;
- moisissure ;
- problèmes de mise de niveau ou dénivellations ;
- saleté, accumulation de poussière, déchets ;
- taches ;
- trous.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION 4 ■ LES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS ■ L'ÉTAT

ÉTAT DES TOILETTES PUBLIQUES

Comprend la robinetterie, les comptoirs-lavabos, le miroir et l'éclairage,
les parois des cabines, les murs, les planchers et le plafond.

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants,
sans toutefois s'y limiter :

- absence de décoration ;
- absence ou bris des serrures des isoaloirs ;
- cernes ;
- défauts de finition ;
- écaillage ;
- éclaboussures ;
- éraflures ;
- fissures ;
- graffitis ;
- manque d'uniformité ;
- manque de qualité des fournitures (papier hygiénique, papier à mains, savon, etc.) ;
- moisissure ;
- odeurs désagréables ;
- problèmes de mise de niveau ;
- rouille ;
- saleté, accumulation de poussière, déchets ;
- taches ;
- trous.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION 4 ■ LES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

SERVICES ET INSTALLATIONS COMPLÉMENTAIRES

Ces éléments sont classés par ordre d'importance.

Ceux qui ont la même valeur sont regroupés dans un même bloc.

- (a) Autres langues parlées à la réception (affichage des langues obligatoire)
- (b) Caméras de surveillance dans les aires publiques
- (c) Extincteurs (un pour 10 chambres)

- (d) Mise en place d'un programme de satisfaction de la clientèle (matériel visible sur les lieux)

SECTION 4 ■ LES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

ÉLÉMENTS DE DÉMÉRITE

*Ces éléments sont classés par ordre d'importance.
Ceux qui ont la même valeur sont regroupés dans un même bloc.*

- (a) Absence de personnel sur les lieux la nuit
- (b) Manque de propreté générale (personnel et installations)
- (c) Absence de génératrice ou autre système équivalent en cas de panne électrique
- (d) Personnel ne s'exprimant pas en français ou créole à la réception
- (e) Absence d'avertisseur d'incendie dans tous les corridors et puits d'escalier
- (f) Absence ou insuffisance de signalisation des sorties d'urgence
- (g) Non-affichage du prix des unités à la réception
- (h) Absence de climatisation (salles fermées de 100 places ou plus en tables rondes)*
- (i) Absence de téléphone d'urgence pour la clientèle
- (j) Absence d'une trousse de premiers soins (annexe A)

* (h) Exception pour les établissements en bord de mer ou à la montagne

SECTION 5
L'EXTÉRIEUR
DE L'ÉDIFICE

SECTION 5

L'EXTÉRIEUR

DE L'ÉDIFICE

SECTION 5 ■ L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE

ENTRÉE PRINCIPALE

- NIVEAU 5** **Entrée éclairée, accès direct à l'auto, avec portique**
- abri permanent permettant la circulation et le stationnement d'au moins un véhicule et protégeant la clientèle en cas d'intempéries.
- NIVEAU 4** **Entrée éclairée, accès direct à l'auto, avec marquise**
- abri tendu entre les véhicules et la porte d'entrée principale, protégeant la clientèle en cas d'intempéries.
- NIVEAU 3** **Entrée éclairée, accès direct à l'auto, avec débarcadère**
- espace privé réservé aux véhicules de la clientèle.
- NIVEAU 2** **Entrée éclairée, accès public**
- débarcadère public.
- NIVEAU 1** **Entrée éclairée**
- NIVEAU 0** **Autre type d'entrée ou entrée mal éclairée**

SECTION 5 • L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE

BÂTIMENT

NIVEAU 5 Réalisation architecturale, matériaux nobles

Réalisation architecturale

- architecture remarquable ;
- réalisation d'un architecte réputé ;
- réalisation faisant preuve de grande innovation technologique ;
- bâtiment qui a reçu une mention de mérite ou un prix.

Bâtiment à revêtement en matériau noble

- bâtiment à plusieurs étages dont le rez-de-chaussée est doté d'un revêtement en matériau noble (granit, marbre, etc.) ;
- revêtement de grande qualité pour les étages.

NIVEAU 4 Bâtiment ancestral, d'architecture reconnue fait de matériaux de qualité

- bâtiment ancestral ; ou
- bâtiment avec des revêtements de grande qualité (pierre, verre, béton, brique, bois, etc.), architecture remarquable ou design recherché.

NIVEAU 3 Bâtiment fait de matériaux de qualité

- bâtiment avec des revêtements de grande qualité (pierre, verre, béton, brique, bois, etc.).

NIVEAU 2 Bâtiment de plus d'un étage fait de matériaux simples

- bâtiment de plus d'un étage avec des revêtements sobres (vinyle, aluminium, aggloméré, stuc, etc.).

NIVEAU 1 Maison privée, bâtiment d'un étage fait de matériaux simples

- bâtiment d'un étage avec des revêtements sobres (vinyle, aluminium, aggloméré, stuc, etc.) ; ou
- bâtiment de style « résidence privée ».

NIVEAU 0 Maison mobile sans fondations

SECTION 5 ■ L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE

**AMÉNAGEMENT PAYSAGER :
ÉLÉMENTS HORTICOLES ET CONSTRUITS**

Aménagement du terrain destiné à produire, par une disposition de végétaux, de matériaux et d'éléments construits, un effet de paysage naturel agréable en milieu urbain.
En milieu rural, conservation du patrimoine végétal indigène.

NIVEAU 5 Pelouse ou couvre-sols, arbres, arbustes, plantes, fleurs (six végétaux ou plus) et éléments construits

NIVEAU 4 Pelouse ou couvre-sols, arbres, arbustes, plantes, fleurs (quatre végétaux ou plus) et éléments construits

NIVEAU 3 Pelouse ou couvre-sols, arbustes, fleurs, plantes, arbres ou éléments construits

NIVEAU 2 Pelouse ou couvre-sol, arbres et fleurs ou plantes

NIVEAU 1 Pelouse ou couvre-sol et arbres

NIVEAU 0 Pelouse ou couvre-sol

Exemples d'éléments horticoles :

- arbres ;
- arbustes
- couvre-sols ;
- fleurs ;
- pelouse ;
- plantes.

Exemples d'éléments construits :

- décoration thématique ;
- fontaine ;
- gloriette ;
- lampadaire ;
- muret ;
- plates-bandes ;
- rocaille ;
- sculptures.

SECTION 5 ■ L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE

**AMÉNAGEMENT PAYSAGER :
MISE EN VALEUR DU POTENTIEL EXPLOITABLE**

2 POSSIBILITÉS

À L'EXTÉRIEUR OU SUR LE TOIT _____

- NIVEAU 5** 75 % ou plus du potentiel exploitable et harmonie ou thématique
- NIVEAU 4** 75 % ou plus du potentiel exploitable
- NIVEAU 3** De 50 % à 74 % du potentiel exploitable
- NIVEAU 2** De 25 % à 49 % du potentiel exploitable
- NIVEAU 1** Moins de 25 % du potentiel exploitable
- NIVEAU 0** Aucun aménagement paysager ou pelouse

À L'INTÉRIEUR _____

- NIVEAU 2** 50 % ou plus du potentiel exploitable
- NIVEAU 1** Moins de 50 % du potentiel exploitable
- NIVEAU 0** Aucun aménagement paysager

SECTION 5 ■ L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE

STATIONNEMENT

NIVEAU 3 Service de voiturier 24 heures sur 24

NIVEAU 2 Stationnement privé et surveillé (sans voiturier)

- sur les lieux (intérieur ou extérieur) ;
- emplacement réservé à la clientèle de l'établissement ;
- nombre d'espaces de stationnement suffisant pour le nombre de chambres ;
- éclairé ;
- surveillance par du personnel ou par un système de sécurité.

NIVEAU 1 Stationnement privé, non surveillé (sans voiturier)

- espaces de stationnement en nombre raisonnable (intérieur ou extérieur) ;
- éclairé.

NIVEAU 0 Aucun stationnement ou aucun des autres niveaux

SECTION 5 ■ L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE

L'ÉTAT DE L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE

Propreté et maintenance

L'évaluation de l'état de l'extérieur de l'édifice porte sur les éléments énumérés aux pages suivantes et comporte toujours six niveaux, soit de 0 à 5. Le classificateur fixe une valeur qui correspond à sa perception de l'état de l'élément à classifier.

L'état correspond à 30 % de l'évaluation de l'extérieur de l'édifice.

L'état des critères suivants sera pris en compte :

- entrée principale ;
- bâtiment ;
- enseignes ;
- aménagement paysager ;
- stationnement et voies d'accès.

SECTION 5 ■ L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE ■ L'ÉTAT

ÉTAT DE L'ENTRÉE PRINCIPALE

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- corps étrangers ;
- fissures dans le revêtement ;
- manque d'entretien du mobilier et des équipements ;
- mauvaises herbes à travers le revêtement et sur les bordures ;
- présence de débris divers ;
- taches d'huile à moteur ;
- trous, bosses et nids-de-poule.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION 5 ■ L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE ■ L'ÉTAT

ÉTAT DU BÂTIMENT

Comprend les murs, les portes, les fenêtres, les lucarnes, la toiture, les balcons, les cheminées, etc.

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- décoloration ou détérioration des finis et des matériaux ;
- fissures et trous dans le revêtement ;
- graffitis ;
- manque d'entretien des éléments construits ;
- manque d'homogénéité ;
- peinture défraîchie ou écaillée ;
- taches.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION 5 ■ L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE ■ L'ÉTAT

ÉTAT DES ENSEIGNES

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- ampoules brûlées ;
- bris ;
- corps étrangers ;
- décoloration ;
- fissures dans le revêtement ;
- manque d'entretien ;
- manque d'homogénéité ;
- présence de détritux divers ;
- rouille ;
- taches ;
- trous.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION 5 ■ L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE ■ L'ÉTAT

ÉTAT DE L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Comprend le terrain et les éléments construits.

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- arbres et arbustes non entretenus ;
- corps étrangers ;
- éléments construits détériorés ou mal entretenus ;
- érosion ;
- gazon jauni ;
- manque d'harmonie ;
- mauvais nivellement ;
- mauvais drainage ;
- mauvaises herbes ;
- plantes fanées ;
- présence de détritux divers ;
- terrain en friche.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION 5 ■ L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE ■ L'ÉTAT

ÉTAT DU STATIONNEMENT ET DES VOIES D'ACCÈS

L'évaluation de l'état tient compte des éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- corps étrangers ;
- fissures dans le revêtement ;
- lignes de délimitation défraîchies ;
- mauvaises herbes à travers le revêtement et sur les bordures ;
- présence de débris divers ;
- taches d'huile à moteur ;
- trous, bosses et nids-de-poules.

NIVEAU 5 Impeccable

NIVEAU 4 Très bon

NIVEAU 3 Bon

NIVEAU 2 Faible

NIVEAU 1 Très faible

NIVEAU 0 Inacceptable

SECTION 5 ■ L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE

SERVICES ET INSTALLATIONS COMPLÉMENTAIRES

Ces éléments sont classés par ordre d'importance.

Ceux qui ont la même valeur sont regroupés dans un même bloc.

(a) Présence de plus de deux gardiens de sécurité

- 24 heures par jour
- 16 heures par jour
- 8 heures par jour

(b) Présence de deux gardiens de sécurité

- 24 heures par jour
- 16 heures par jour
- 8 heures par jour

(c) Présence d'un gardien de sécurité

- 24 heures par jour
- 16 heures par jour
- 8 heures par jour

(d) Présence d'un gardien de sécurité de façon sporadique

SECTION 5 ■ L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE

ÉLÉMENTS DE DÉMÉRITE

*Ces éléments sont classés par ordre d'importance.
Ceux qui ont la même valeur sont regroupés dans un même bloc.*

- (a) Absence d'éclairage continue des entrées la nuit
- (b) Nuisance visuelle (construction à l'abandon, contenants à déchets, matériaux laissés à la vue, etc.)

SECTION 6

LES SERVICES,
LES ACTIVITÉS
ET LES
INSTALLATIONS
SUR LES LIEUX

SECTION 6

LES SERVICES,
LES ACTIVITÉS ET
LES INSTALLATIONS
SUR LES LIEUX

**SECTION 6 ■ LES SERVICES, LES ACTIVITÉS
ET LES INSTALLATIONS SUR LES LIEUX**

SERVICES

- (a) Accessibilité aux personnes à capacité physique restreinte :
- 1) stationnement réservé identifié ;
 - 2) accès à l'établissement de façon autonome ;
 - 3) salle de toilette publique adaptée et équipée ;
 - 4) salle de bains privée adaptée et équipée ;
 - 5) chambre aménagée.
- (b) Conciergerie avec personnel attitré Clés d'Or
- (c) Nettoyage à sec / blanchisserie :
- service 24 heures ; ou
 - service 12 heures, à la réception ; ou
 - service 12 heures, à la chambre.

**SECTION 6 ■ LES SERVICES, LES ACTIVITÉS
ET LES INSTALLATIONS SUR LES LIEUX**

ACTIVITÉS

Toutes ces activités doivent pouvoir être exercées sur les lieux de l'établissement.

- (a) Activités de plein air (golf, etc.)
- (b) Activités intérieures (tennis, racquetball, squash, etc.)
- (c) Activités nautiques (au moins deux)
- (d) Baignade : piscine extérieure ou bord de mer
- (e) Baignade : piscine intérieure

**SECTION 6 ■ LES SERVICES, LES ACTIVITÉS
ET LES INSTALLATIONS SUR LES LIEUX**

INSTALLATIONS

Toutes ces installations doivent se trouver sur les lieux de l'établissement.

- (a) Abri fermé et verrouillé pour Polaris®, motocyclettes ou bicyclettes
- (b) Ascenseur(s)
- (c) Centre de conditionnement physique :
 - sept appareils et un moniteur ;
 - trois à six appareils.
- (d) Centre de remise en forme :
 - avec deux salles de soins ou plus.
- (e) Foyer(s)
- (f) Guichet automatique bancaire (ATM)
- (g) Sauna
- (h) Spa, jacuzzi

SECTION 7
LE TOURISME
DURABLE

SECTION 7

LE TOURISME

DURABLE

SECTION 7 ■ LE TOURISME DURABLE

2 POSSIBILITÉS

- (a) L'établissement a entrepris une démarche environnementale avec un ou plusieurs organismes reconnus tels LEEDS, BOMA BEST, etc.
- ou –
- (b) L'établissement applique un minimum de cinq actions parmi les suivantes :

Chambres :

- 1) Détecteur d'occupation ou minuterie contrôlant l'éclairage
- 2) Possibilité de demander qu'on ne change pas les draps
- 3) Systèmes de ventilation et de climatisation éconergétiques
- 4) Thermostat programmable ou détecteur d'occupation pour la climatisation

Salles de bains :

- 1) Possibilité de demander qu'on ne change pas les serviettes
- 2) Produits de nettoyage biodégradables
- 3) Produits de toilette biodégradables
- 4) Utilisation de mécanismes économiseurs d'eau

Aménagements intérieurs

- 1) Appareils électriques et électroniques reconnus pour leur efficacité énergétique (par ex. : homologués « Energy Star[®] »)
- 2) Système de filtration d'air (échangeur d'air) ou géothermique
- 3) Utilisation de papier non traité au chlore (serviettes de table, papier à mains, etc.)
- 4) Utilisation de produits équitables (café, chocolat, etc.)
- 5) Utilisation de sources d'énergie écologiques (par ex. : énergie solaire)

ANNEXES

ANNEXES

ANNEXE A ■ TROUSSE DE PREMIERS SOINS

La trousse de premiers soins doit se trouver dans un endroit propre et pourvu d'un lavabo pour permettre aux secouristes de se laver les mains et de nettoyer la blessure à l'eau et au savon doux. La trousse doit être propre et facile d'accès en tout temps.

Matériel de base :

- un manuel de secourisme approuvé par un organisme reconnu ;
- une paire de ciseaux à bandage ;
- une pince à écharde ;
- des épingles de sûreté (grandeurs assorties) ;
- des pansements adhésifs (25 mm x 75 mm) stériles enveloppés séparément ;
- des compresses de gaze (101,6 mm x 101,6 mm) stériles enveloppées séparément ;
- des rouleaux de bandage de gaze stérile (50 mm x 9 m et 101,6 mm x 9 m) enveloppés séparément ;
- des bandages triangulaires ;
- des pansements compressifs (101,6 mm x 101,6 mm) stériles enveloppés séparément ;
- un rouleau de diachylon (25 mm x 9 m) ;
- des tampons antiseptiques enveloppés séparément.

Matériel supplémentaire recommandé :

- des gants jetables en vinyle ou en latex ;
- un masque de poche avec soupape unidirectionnelle pour réanimation cardiorespiratoire (RCR) ;
- une compresse froide instantanée.

ANNEXE B ■ ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ

Cette annexe regroupe tous les éléments de sécurité de ce présent guide de classification sous une même page, détaillé par sections.

SECTION 1 – CHAMBRES :

Critère :

- Critère *Verrouillage des portes* –

Services et installations supplémentaires :

- Coffret de sûreté dans l'unité

Éléments de démerite :

- Absence d'une serrure pour chaque unité
- Absence de détecteur de fumée dans chaque chambre
- Absence de double serrure pour chaque unité communicante

SECTION 2 - SALLES DE BAINS :

Éléments de démerite :

- Absence de serrure intérieure si l'unité est conçue pour plus d'une personne

SECTION 3 - RESTAURATION :

Services et installations supplémentaires :

- Porte battante à double accès
- Sol antidérapant

SECTION 4 - AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS :

Services et installations supplémentaires :

- Caméras de surveillance dans les aires publiques
- Extincteurs (un pour 10 chambres)

Éléments de démerite :

- Absence de personnel sur les lieux la nuit
- Absence de génératrice ou autre système équivalent en cas de panne électrique
- Absence d'avertisseur d'incendie dans tous les corridors et puits d'escalier
- Absence ou insuffisance de signalisation des sorties d'urgence
- Absence de téléphone d'urgence pour la clientèle
- Absence d'une trousse de premiers soins (annexe A)

ANNEXE B ■ ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ

SECTION 5 - EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE :

Critère :

- *Critère Stationnement* – Niveau 2 : Stationnement privé et surveillé (surveillance par du personnel ou par un système de sécurité)

Service et installation complémentaire :

- Présence de plus de deux gardiens de sécurité (8, 16 ou 24 heures par jour)
OU
- Présence de deux gardiens de sécurité (8, 16 ou 24 heures par jour)
OU
- Présence d'un gardien de sécurité (8, 16 ou 24 heures par jour)
OU ENCORE
- Présence d'un gardien de sécurité de façon sporadique

Élément de démérite :

- Absence d'éclairage continue des entrées la nuit

SECTION 6 – SERVICES, ACTIVITÉS ET INSTALLATIONS SUR LES LIEUX :

- Abri fermé et verrouillé pour Polaris®, motocyclettes ou bicyclettes

FOURNISSEURS DE BIENS ET SERVICES POUR L'HÔTELLERIE

(Liste non-exhaustive)

ENTREPRISES	ADRESSE	TÉLÉPHONE	COURRIEL
PRODUITS SPÉCIALISÉS POUR HÔTELS			
Maison Handal	55, Place Boyer, Pétion-Ville	39-33-31-95	services@maisonhandalpv.com
Servimat/Topline	153, Av. Jean-Paul 2, Turgeau, Port-au-Prince	37-20-20-20/37-01-93-71	topline@hainet.net
HRSH (Hotel Restau- rant Supply Haiti)	Parc Industriel, Fleuriot	28-15-12-40/28-15-12-50	sales@hotelrestaurantsupplyhaiti.com
Acra Pétion-Ville	Angle rues Louverture et Géffrard, Pétion-Ville	28-13-03-03	acrapetion_ville@yahoo.com
MATELAS PROFESSIONNELS			
Galerie 128	Angle rues Lambert et Surin	22-26-56-89	info@galerie128.com
Casami	269, autoroute de Delmas, Delmas55, Delmas	2946-1515/ 2946-1516	info@casamihaiti.com
		2946-0143/ 2948-3333	
R&S Entreprise (Don Alberto)	19, Delmas 1A, Complexe Andersen, Port-au-Prince	2940-3755/ 2941-3755	regisalomon@yahoo.com
	Autoroute de Delmas, delmas16, face Valerio Canez		
GS Industrie s.a	41, rue Lamarre, Plaza 41, Pétion-Ville	2813-1259/ 2813-1250	info@gsindustriehaiti.com
SAFICO / MICAMA	25, rue Darguin, Pétion-Ville	4408-2184/ 509-3759- 5656	micama45@gmail.com micama45@yahoo.com
PRODUITS D'ENTRETIEN			
Topline	Angle rue Ogé et Clerveau, Complexe Maglio Pétion-Ville	3720-2020/	topline@hainet.net
Carribex	10, Autoroute de Delmas	2616-0606/ 2816-0710 / 3755-1035	info@carribexhaiti.com
M.Villedrouin & Co	83, rue Capois, Port-au-Prince	28-13-12-50/28-13-35-86	info@mvcohaiti.com
General Maintenance S.A	6, rue Darguin, Pétion-Ville	3452-0242/ 2813-0242	info@gmhaiti.com
InGsa	Fermathe 45, Kenscoff	3449-0307/ 3701-0307/ 2816-0307	order@ingsa.com ingsa@ingsa.com
AFD	5 Rue Justin Juste, route de l'Aéroport	28-15-12-00/28-15-12-10	info@afdhaiti.com
Huhsa	Rte. Nationale #1, Chancerelles	28-15-00-00	huhsafood@gbgroup.com
Sodipal	18, rte de Clercine (derrière Tarimex)	37-01-25-31/37-01-25-32	info@sodipal.com

CABINETS D'ÉTUDES CONSEILS			
ProTourisme	8, rue Sapotille, Desprez, Port-au-Prince	48-71-45-24/47-23-37-02	protourismesa@gmail.com
Group Croissance	1, rue Serin, complexe Lafayette	29-42-15-25/29-42-25-25	infogroupcroissance@gmail.com
ProFin	30, Rue Louverture Pétion-Ville,	28.11.91.98 / 28.11.92.92	profin@groupeprofin.com
Sofitraining	12, rue Borno, Pétion -Ville	28-13-06-48/28-13-06-49	infos@sofihdes.com
UNIFORMES			
Acra Entreprises	262, Autoroute Delmas, Building # 1	42-06-62-64/42-06-66-64	acraentreprises262@yahoo.fr
FBO Uniforms	7 rue Darguin, local Artistic Créations, Pétion-Ville	38-47-64-73	fbuniforms@gmail.com
Printex s.a	autoroute de Delmas, face Delmas 65, Delmas	2226-7858	info@printexhaiti.com
Gade.S.A	56, Rte Nationale #1	22-28-39-47/37-29-50-40	uniformspofesional@yahoo.com
Soltex	51, Delmas 5	38-84-32-97	sales@soltexhaiti.com
ÉNERGIE			
Matelec	35, rue Rebecca, Pétion-Ville	2813-0830/ 2813-0827	matelec@matelehaiti.com
Charles Fequiere	498, angle route de Delmas et Delmas 62	38-81-74-44	contact@charlesfequiere.com
Nova Solar	Plaza 22, Boulevard du 15 Octobre, Tabarre	28-11-95-19	info@novasolarhaiti.com
Green Light Solar Energy	73, rue Borno, impasse MacDonald, Pétion-Ville	3448-8331/ 3710-8331	marradario@gmail.com
Greentec S.a	8, autoroute de Delmas, Port-au-Prince	3150-0110/ 2817-9999	NA
Enersa	Rue Tertulien Guilbaud, Varreux, Complexe Elmeço	28-13-14-86	info@enersahaiti.com
Micama Soley	25, rue Darguin PV/ 57 rte de Carrefour/321 Autoroute de Delmas/47 Rte Nationale No1, Carrefour Shada	44-08-21-83/42-12-31-04/44-08-21-75/44-08-21-84	micama.soley@gmail.com
Green Energy	19, Santo 14, Croix des Bouquets	37-02-25-25/28-16-80-00	greenenergysolutions.haiti@gmail.com
GPL Solar Llc.	130 rte de Frères, Pétion-Ville	29-42-40-40/29-42-44-87	info@gplsolar.com
Powertech and Services	8, Rue Romain, Delmas 83	37-17-02-02/37-11-13-71/37-01-46-23	administration@powertechservice-ht.com
H2O Haiti Hydraulique Organisation	2 bis, ruelle Lechaud Bourdon Port-au-Prince,	29-43-20-20/34-10-94-46	contact@h2ohaiti.com

MATÉRIELS DE SÉCURITÉ			
Internegoce	4, rue Jean Gilles, Route de l'Aéroport,	2940-8082/ 2226-6330	info@internegoce.ht
SACOMA GROUPE S.A	22, Rue Goulard, Place Broyer, Pétion-Ville	2813-0246/ 2227-3371	info@sacomagroupe.com
Marimex	308, autoroute de Delmas, angle Delmas 40. Delmas	2811-0118/ 3728-4774	marimex0303@yahoo.com
Painson S.A (Extincteurs et services incendie)	19, Delmas 1A	2816-1140/ 2816-8020/ 2816-0295/ 3462-4692	gael@painsonsa.com
TÉLÉCOMMUNICATION			
Digicel	151, avenue Jean Paul II, Port-au-Prince	3711-1000/ 3711-3444/ 3811-3444	haiti@digicelgroup.com
Natcom	Angle av. Martin Luther King et Fernand, Port-au-Prince	2222-8888/ 110/ 111	NA
Acces Haiti	60, rue Geffrard, Pétion-Ville	2812-6000/ 2998-6000	sales@accesshaiti.com
Hainet	74, rue Panaméricaine, Pétion-Ville	2940-2222 à 2227	info@hainet.net
Multilink	Autoroute de Delmas, angle Delmas18. Delmas	3445-8325/ 2813-1369/ 2813-0930	info@multilinh.ht
CABLE TÉLÉVISÉ			
Nu TV	Rue la Pépinière, Rte de Frères, Pétion-Ville	29-11-00-00 a 00-04	info@nu-tv.com
Télé Haïti	Boulevard Harry Truman, Bicentenaire, Port-au-Prince	29-43-30-00/28-12-30-00	info@telehaiti.net
Canal Sat	Angle des Rues Faustin 1 ^{er} et Cheriez, Port-au-Prince	28-16-42-42	info@emitelsa.com
Acces to Satellite	11, rue Rigaud, Pétion-Ville	29-41-41-50/37-30-42-78	ats@ats-haiti.net
TIPS	120, rue Louverture, Pétion-Ville	29-42-38-60/29-43-05-43	info@tipshaiti.com

